



Mai 2014
Étude Nationale



FITIAVANA – TANINDRAZANA – FANDROSOANA
VICE-PRIMATURE CHARGÉE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INDUSTRIE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ENQUÊTE SUR LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE ETVA MADAGASCAR – 2013



**Transition relativement rapide des jeunes
vers des emplois précaires et vulnérables**



Bureau
international
du Travail


instat
MADAGASCAR



PRÉFACE

La jeunesse est une période cruciale de la vie où les jeunes commencent à réaliser leurs aspirations, en supposant leur indépendance économique et la possibilité pour eux de trouver une place dans la société. La crise mondiale de l'emploi exacerbe la vulnérabilité des jeunes : hausse du chômage, baisse de la qualité des emplois pour ceux qui trouvent du travail, accroissement des inégalités du marché du travail entre les différents groupes de jeunes, transition de l'école vers la vie active de plus en plus longue et précaire et éloignement du marché du travail.

En juin 2012, la Conférence Internationale du Travail de l'OIT a décidé de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la crise sans précédent de l'emploi des jeunes grâce à une approche à plusieurs volets axée sur la croissance pro-emploi et la création d'emplois décents. La résolution « La crise de l'emploi des jeunes : Appel à l'action » contient un ensemble de conclusions qui constituent un modèle pour l'élaboration de stratégies nationales pour l'emploi des jeunes⁽¹⁾. Elle appelle à une plus grande cohérence des politiques et actions sur l'emploi des jeunes au sein du système multilatéral. En parallèle, le Secrétaire Général de l'ONU a déterminé la jeunesse comme l'un des cinq impératifs générationnels à traiter grâce à la mobilisation de toutes les ressources humaines, financières et politiques dont disposent les Nations Unies. Dans le cadre de ce programme, les Nations Unies ont élaboré un plan d'action pour la Jeunesse, avec

l'emploi des jeunes comme l'une des principales priorités, afin de renforcer les programmes sur la jeunesse à travers tout le système des Nations Unies.

L'OIT aide les gouvernements et les partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre de réponses intégrées aux politiques de l'emploi. Dans ce cadre, l'OIT cherche à renforcer la capacité des institutions nationales et locales à entreprendre une analyse fondée sur des preuves alimentant ainsi le dialogue social et le processus de décision politique. Pour aider les États membres à construire une base de connaissances sur l'emploi des jeunes, l'OIT a conçu « L'Enquête sur la Transition vers la vie Active (ETVA) ». Le présent rapport, qui analyse les résultats de l'enquête à Madagascar, est le produit d'un partenariat entre l'OIT et la Fondation MasterCard. Le projet « Work4Youth » implique une collaboration avec des partenaires statistiques et des décideurs politiques dans 28 pays à revenus faibles ou intermédiaires pour entreprendre les ETVA et aider les gouvernements et les partenaires sociaux dans l'utilisation des données pour la conception et la mise en œuvre de politiques efficaces.

A Madagascar, le marché du travail se caractérise par une forte proportion des travailleurs jeunes, pauvres et sous employés, vu que globalement la population est également très jeune. Le chômage et le sous-emploi très élevés des jeunes engendrent ainsi des coûts sociaux et économiques handicapant le soutien à une croissance inclusive et durable. Les jeunes

doivent devenir des partenaires importants pour l'édification de la paix et le développement socio-économique du pays. Aujourd'hui, le défi majeur est de transformer la jeunesse malgache fortement déstabilisée et appauvrie en levier de développement local et en vecteur de paix et de justice sociale. Cette transformation doit s'effectuer par le biais des initiatives de promotion de l'emploi en faveur de ces jeunes.

Par conséquent, un appel est lancé à l'endroit des acteurs majeurs pour que la priorité soit accordée aux politiques et stratégies visant à promouvoir la jeunesse et l'emploi des jeunes. L'espoir est de voir l'engagement ferme et confirmé du gouvernement ainsi que des organisations d'employeurs et des travailleurs à faire valoir et soutenir cet agenda avec l'appui des partenaires de développement, notamment le Système des Nations Unies. La mobilisation active des partenaires, comme la Fondation MasterCard, offre des opportunités et possibilités efficaces pour les jeunes femmes et hommes pour un bon départ dans le monde du travail. Si tout cela se réalise, il y aura une incidence positive sur la réussite professionnelle et personnelle des jeunes dans toutes leurs futures étapes de la vie.

(1) « La crise de l'emploi des jeunes : Appel à l'action »

Azita Berar Awad
Directrice

Département des Politiques de l'Emploi

Christian Ntsay
Directeur

Bureau de pays pour Madagascar, les Comores, Djibouti, Maurice et les Seychelles



REMERCIEMENTS

L'édition 2013 de l'enquête sur la Transition de l'Ecole vers la vie Active à Madagascar a été réalisée par l'Institut Nationale de la Statistique de Madagascar (INSTAT), grâce au financement du partenariat entre le projet du Bureau International du Travail (BIT) « Work4Youth » et la Fondation MasterCard. Cette enquête a été conduite par l'INSTAT sous la supervision de M. Faly Rakotomanana.

L'auteur saisit cette opportunité pour remercier M. Yves Perardel du projet Work4Youth pour avoir écrit certaines sections du rapport. Il remercie

également M^{lle} Yonca Gurbuzer et M^{me} Sara Elder de la même équipe pour leur soutien technique et une contribution précieuse à tous les stades de l'enquête. De plus, nous adressons nos sincères remerciements à M. Christian Ntsay, Directeur du Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, Comores, Djibouti, Maurice et Seychelles, et à M^{me} Clara Ramaromanana, Assistante de Programme et point focal pour l'Emploi des Jeunes au Bureau de Pays, pour leur appui dans l'élaboration de ce rapport, et enfin à M. Gianni Rosas, Coordonnateur du Programme Emploi

des Jeunes du BIT, pour son soutien continu au projet.

Enfin, le BIT tient à souligner le soutien apporté par la Fondation MasterCard qui permet à la recherche d'avancer, dans le cadre du projet Work4Youth.



AVANT-PROPOS

Madagascar, à l'image des pays en développement, est constitué principalement de jeunes. En 2012, l'âge moyen à Madagascar est de 21,4 ans et la moitié des habitants a moins de 20 ans. Pourtant, la majorité des jeunes rencontre des grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT) a réalisé cette Enquête sur la Transition vers la Vie Active en 2013 avec l'appui technique et financier du Bureau International du Travail (BIT) pour mieux comprendre ce processus long et difficile de la transition des jeunes vers la vie active.

L'enquête ETVA permet de détecter les caractéristiques individuelles de chaque jeune qui déterminent ses possibles désavantages sur le marché du travail. Elle permet également d'identifier les caractéristiques de la demande de

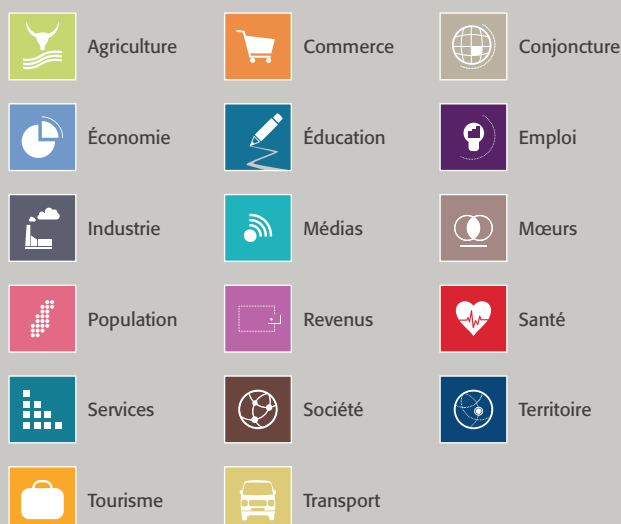
travail des jeunes et de déterminer les possibles incompatibilités entre la formation de ces derniers et la réalité du marché du travail. L'enquête ETVA permet de fournir des informations aux gouvernements, aux partenaires sociaux et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur les zones d'emploi des jeunes qui nécessitent une attention urgente. Outre les informations sur les caractéristiques individuelles des jeunes et les caractéristiques de la demande de travail des jeunes, l'enquête permet également d'évaluer les caractéristiques des jeunes en cours de scolarisation, des jeunes salariés ou non, des jeunes chômeurs ou des jeunes à l'extérieur de la population active pour des raisons autres que des études à temps plein. Enfin, l'enquête ETVA permet d'estimer le nombre de jeunes qui ont terminé leur transition vers un emploi stable ou satisfaisant, ceux qui sont encore en

transition et le nombre de jeunes qui n'ont pas encore commencé leur transition soit parce qu'ils sont encore à l'école, soit parce qu'ils sont en dehors du marché du travail sans vouloir y entrer à l'avenir.

L'INSTAT reste à la disposition des utilisateurs pour toutes informations complémentaires ou analyses approfondies à partir de cette enquête. L'INSTAT tient à remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à cette enquête, en particulier le gouvernement malgache, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les jeunes enquêtés qui ont bien voulu répondre aux questions de nos agents de terrain, qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude.



SIGNALÉTIQUE



OURS

Unité responsable :

Institut National de la Statistique (INSTAT)

Directeur Général : Ravelomanantsoa Paul Gérard

Coordonnateur : Rakotomanana Faly Hery

Analystes : Rakotondradany Iary, Rajemison Harivelo, Randrianasolo Elie, Rasolonjatovo Andriamahery Ferdinand, Rahariherinambinina Violette Joëlle, Rambalo Hajaniaina, Randrianjanaka Niaina

Assistants analystes :

Randriamihamina Henintsoa, Razafimandimby Sylvain, Rakotomanga Norotiana.

Éditeur de la publication : INSTAT

Directeur de publication : Rajaonera Ida Clément

Comité de rédaction : Rajaonera Ida Clément, Poirel Guillaume, Rakotonomenjanahary Gabriel Maurille, Rakotomanga Norotiana, Randrianjanaka Niaina, Ravelomanana, Rakotomanana Faly Hery, Rasoarimanana Harinarindra Nathalie

Montage Graphique : Rabarijaona Rindra



LISTE DES ACRONYMES

BIT

Bureau International du Travail

CITP

Classification Internationale Type des Professions

ENEMPSI

Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2012

ETVA

Enquête sur la Transition des jeunes vers la Vie Active

INSTAT

Institut National de la Statistique

OIT

Organisation Internationale du Travail

OMD

Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG

Organisation Non Gouvernementale

DIANA

Diégo - Andapa - Nosy-be - Ambanja

SAVA

Sambava - Ambilobe - Vohemar - Antalaha





RESUME

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) a réalisé l'Enquête sur la Transition des Jeunes vers la Vie Active (ETVA) en 2013 avec l'appui technique et financier du Bureau International du Travail (BIT) par le biais de « Work4youth ». L'objectif de cette enquête est de recueillir des informations détaillées sur la situation du marché de travail des jeunes et de quantifier la facilité ou la difficulté relative à l'accès des jeunes à leur sortie de d'école au marché du travail. L'enquête a été menée auprès de 3300 ménages et plus spécifiquement auprès d'un jeune âgé de 15 ans à 29 ans au sein de chaque ménage.

En 2013, 78,9% des jeunes de 15 ans à 29 ans sont économiquement occupés. La majorité de ces jeunes se trouvent dans l'agriculture et dans les activités de commerce. La majorité des jeunes malagasy de 15 ans à 29 ans vivent en milieu rural (74,4%). Six jeunes malagasy sur dix ne sont pas mariés, 31,6% de ces jeunes sont mariés et seulement 3,2% sont en union libre.

En 2013, sept jeunes sur dix proviennent de ménages pauvres (35,7%), 28,9% de ménages très pauvres et à peine 4,5% appartiennent à des ménages aisés. Enfin 30,9% des jeunes vivent dans des ménages se situant dans la moyenne nationale financièrement.

Le niveau de scolarisation des jeunes malagasy de 15 ans à 29 ans est assez faible : 3% ont atteint le niveau du supérieur, 40,1% ont terminé le secondaire, 40,5% ont atteint le primaire et 16,5% n'ont jamais été scolarisés. La non-scolarisation des jeunes malagasy s'explique principalement par des raisons économiques (44,6%), surtout chez les jeunes femmes (47% des jeunes femmes).

Les jeunes économiquement occupés veulent « gagner beaucoup d'argent » et « avoir une bonne vie de famille ». Les jeunes chômeurs se préoccupent beaucoup plus de leur réussite professionnelle et aspirent à « gagner beaucoup d'argent ». Enfin les jeunes inactifs aspirent à une bonne vie de famille et à la réussite professionnelle.

En 2013, 69,4% des jeunes malagasy ont un travail non régulier compte tenu de l'importance du secteur informel dans l'économie de Madagascar. Les jeunes femmes sont plus touchées par cette irrégularité de l'emploi.

A Madagascar, 1,3% des jeunes sont au chômage au sens du BIT. Les jeunes femmes sont plus touchées (taux de chômage de 1,4%). Plus de la moitié des jeunes chômeurs ont passé un an ou plus au chômage.

Près d'un cinquième des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans appartiennent à la population inactive. Le taux d'inactivité baisse considérablement avec l'âge. L'inactivité est plus un phénomène urbain : le taux d'inactivité est de 35,1% en milieu urbain.

En 2013, près de huit jeunes sur dix sont des travailleurs. La moitié des jeunes travailleurs sont des aides familiales non rémunérés. Seulement 4% d'entre eux sont des employeurs. Dans l'ensemble, 75,7% des jeunes travailleurs se trouvent dans le secteur de l'agriculture. Selon la Classification Internationale Type des Professions (CITP), 59,7% des jeunes actifs occupés travaillent comme « agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche ».

Les conditions de travail des jeunes restent précaires dans les emplois rémunérés, même si 53,1% des jeunes sont satisfaits de leur contrat actuel. Pour les jeunes âgés de 15 ans à 19 ans, rares sont ceux qui bénéficient des avantages sociaux fondamentaux. Ainsi, seulement 5,3% d'entre eux sont payés pour leurs heures supplémentaires de travail.

Sur l'ensemble des jeunes travailleurs indépendants, 31,2% travaillent seuls (ou sans employé) et 62% dirigent une unité de production avec au moins un employé pour les aider. Le besoin d'être indépendant et de créer sa propre entreprise (sans être sous les ordres d'autrui) est la motivation principale pour la moitié des jeunes travailleurs indépendants. Le chiffre d'affaires de l'ensemble des jeunes dirigeants une unité de production est de 172 milliers d'Ariary. Le chiffre d'affaires et le profit généré par l'activité des jeunes travailleurs indépendants évoluent avec l'âge et le niveau d'instruction.

L'adéquation formation/emploi concerne quatre jeunes sur 10 : 39,6% des jeunes affirment que la formation reçue est adaptée à leur emploi actuel. Cependant, 12% des jeunes travailleurs s'estiment surqualifiés et 48,4% ressentent des lacunes dans leurs connaissances ou leurs capacités.



La recherche d'emploi est relativement de courte durée à Madagascar car plus de 7 jeunes sur 10 ont mis moins d'un mois pour trouver leur emploi actuel. Cependant, les emplois des jeunes sont précaires : 52,8% des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans sont des travailleurs familiaux non rémunérés et la part des travailleurs dans l'emploi informel est de 94,9%. Pour rechercher du travail, la plupart des jeunes travailleurs actuels ont recours à leurs réseaux de connaissances tandis que les jeunes au chômage optent plus pour une candidature spontanée auprès des entreprises.

D'après les résultats de l'enquête ETVA, 15,9% des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans n'ont pas encore amorcé leur phase de transition vers la vie active. La majorité des jeunes sont dans le système éducatif. En 2013, 26% des jeunes sont dans la phase de transition vers la vie active et 77,4% de ces jeunes « en transition » sont des travailleurs indépendants insatisfaits de leur condition actuelle. Enfin,

la moitié des jeunes ont achevé leur phase de transition. La chance de parvenir à l'achèvement de la transition vers la vie active augmente avec l'âge des jeunes. En 2013, 85,4% des jeunes « ayant transité » sont dans l'emploi indépendant satisfaisant.

A Madagascar plus de 4 jeunes sur 10 « ayant transité » ont connu une transition directe : après avoir quitté l'école 4 jeunes sur 10 sont embauchés dès leur première expérience professionnelle dans un emploi stable ou satisfaisant.

Cependant alors que 6 jeunes travailleurs familiaux « ayant transité » sur 10 ont connu une transition directe, seulement 2 jeunes travailleurs salariés, employeurs et indépendants sur 10 ont connu une transition directe. Pour les jeunes n'ayant pas connu de transition directe, la durée de la transition est de 5 ans en moyenne.



INTRODUCTION

CONTEXTE

L'emploi des jeunes est reconnu mondialement comme une problématique majeure. Pour les pays en voie de développement cette problématique prend une acuité spécifique du fait de l'importance de la croissance démographique, de la relative faiblesse de la capacité des économies à créer des emplois décents et générateurs de revenu, mais aussi afin d'assurer les engagements comme l'atteinte des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD), le défi de la réduction de la pauvreté et l'instauration d'une croissance durable.

Ainsi, une politique de l'emploi qui soit à même d'apporter une solution à la problématique de l'emploi des jeunes doit être instaurée. Cela suppose au préalable une parfaite connaissance de la spécificité de l'emploi des jeunes. Beaucoup plus que les connaissances des informations générales renseignées par les indicateurs classiques comme le taux de chômage, le taux d'activité, le taux de sous-emploi ou encore le respect des droits fondamentaux des travailleurs, il convient aussi de connaître les difficultés sur l'insertion des jeunes et leur transition vers un emploi décent et stable.

Les enquêtes emplois classiques renseignent peu sur ces aspects et rarement sur la question de la formation, de l'éducation des jeunes et le renforcement des compétences.

Pour répondre à ces défis et dans le cadre du projet BIT- La Fondation MasterCard « Work4Youth », l'Institut National de la Statistique (INSTAT) de Madagascar a réalisé une enquête ETVA (Enquête sur la transition vers la Vie Active) pour recueillir et analyser les informations sur les différents défis influençant la transition des jeunes vers la vie active. Cette enquête vise particulièrement à déterminer les caractéristiques des jeunes qui ont eu une transition plus « facile ».

Cette enquête a été réalisée en mai 2013 sur un échantillon de 3300 individus représentatifs des jeunes de 15 ans à 29 ans à Madagascar. Elle a adopté la méthodologie de l'ETVA, telle qu'elle est décrite dans le guide du BIT « School-to-work transition survey : A methodological guide » (Genève, BIT, 2009).

STRUCTURE DU RAPPORT

Ce rapport préliminaire se présente en cinq chapitres. Le premier chapitre du rapport donne une vue d'ensemble du marché du travail dans le pays et présente les objectifs et la méthodologie de l'enquête.

Les principales caractéristiques des jeunes sont présentées dans le second chapitre : caractéristiques socio-économiques.

Le troisième chapitre présente les principaux résultats de l'ETVA avec des détails sur les caractéristiques des emplois des jeunes et les principaux enseignements concernant le marché du travail.

Le quatrième chapitre présente la classification des étapes de la transition de l'école vers la vie active et examine les caractéristiques qui conduisent à une meilleure intégration sur le marché du travail, en particulier à l'obtention d'un emploi stable et/ou satisfaisant. Ce chapitre présente également de la durée de la transition pour les jeunes femmes et hommes et retrace les différentes expériences qu'ils ont vécu sur le marché du travail ou en dehors au cours de leur transition.

Enfin, le cinquième chapitre se consacre de manière plus détaillée au cadre de référence national pour l'emploi des jeunes dans le pays et présente les implications politiques qui ont été tirées des analyses de l'enquête.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

A Madagascar, 80 % des jeunes hommes et des jeunes femmes travaillent. En 2013, 72,9 % des jeunes travaillent à plein temps, 6 % allient école et travail et 16 % étudient à plein temps.

Toutefois, ces jeunes occupent des emplois de qualité assez précaire : seuls 13 % des jeunes sont employés et travaillent pour un employeur. La grande majorité des jeunes qui travaillent ont un emploi précaire : ils sont travailleurs familiaux non rémunérés (52,8 %), à leur propre compte (29,9 %), ou sont salariés mais contraints d'exercer un emploi temporaire (5,3 %).

Les jeunes sont dans les segments vulnérables du marché du travail : les trois-quarts travaillent comme « agriculteurs ou ouvriers de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche » et 10 % travaillent en qualité de « personnels de services et vendeurs ». La plupart du temps, les jeunes sont employés dans des activités informelles où la productivité et la rémunération sont faibles. Ainsi, 95 % des jeunes travailleurs sont ainsi dans l'emploi informel et 87 % dans un emploi irrégulier.

Le dénuement matériel accélère la transition des jeunes vers ces emplois précaires et vulnérables. La transition de l'école à la vie active s'achève pour 56,3 % des jeunes de 15 ans à 29 ans. En 2013, 26 % des jeunes ont commencé leur transition mais ne sont pas encore parvenus à trouver un emploi stable ou satisfaisant et 16 % n'ont pas commencé leur transition. Chez les jeunes en transition, l'insatisfaction liée à un emploi « précaire » (84,2 %) caractérise principalement cette étape de la transition. L'inactivité contrainte

et le chômage constituent les autres dimensions de la transition en cours des jeunes. A Madagascar, la transition vers la vie active est rapide : 85 % des jeunes ayant transité ont eu une transition courte.

L'importance du nombre de jeunes en emploi vulnérable (83,6 %) montre bien la complexité de la question de l'emploi de cette frange de la population, dans un contexte où l'Etat est peu pourvoyeur d'emplois.



SOMMAIRE

CHAPITRE I

MARCHÉ DU TRAVAIL À MADAGASCAR 17

1.1 Situation socio-économique marquée par des crises politiques successives 19

1.2 Taux d'activité élevé en milieu rural et chez les jeunes de plus de 15 ans 19

1.3 Prédominance des activités agricoles 19

1.4 Forte concentration des activités dans le secteur informel 20

1.5 Les inactifs sont en majorité des jeunes scolarisés 20

1.6 Les modes de rémunérations 20

1.7 Une population active jeune : 8 jeunes de 15-29 ans sur 10 sont actifs 20

CHAPITRE II

LES JEUNES ET L'EMPLOI À MADAGASCAR 23

2.1 7 jeunes sur 10 vivent en milieu rural 25

2.2 Une majorité de jeunes issus de ménages pauvres 25

2.3 Des jeunes plus instruits que leurs parents 26

2.4 Les jeunes aspirent à une réussite professionnelle et à un épanouissement personnel 27

2.5 Un niveau de scolarisation encore faible 28

2.6 Le manque de ressources est un frein à la scolarisation 29

2.7 Une transition progressive vers la vie active 30

CHAPITRE III

CHÔMAGE, INACTIVITÉ ET CONDITIONS D'ACTIVITÉS 33

3.1 Les jeunes femmes sont les plus concernées par le chômage 35

3.2 Un chômage de longue durée 35

3.3 Deux jeunes sur dix sont inactifs 36

3.4 La moitié des jeunes actifs sont des travailleurs familiaux 37

3.5 Les plus jeunes et les non instruits sont les plus vulnérables 38

3.6 La moitié des jeunes satisfait de leur contrat actuel 39

3.7 L'emploi indépendant : Une stratégie de transition des jeunes les moins instruits 40

3.8 Meilleur profit pour les jeunes indépendants les plus âgés et les plus instruits 41

3.9 Revenu et volume horaire plus important chez les jeunes hommes 41

3.10 Faible adéquation Formation/emploi et absence de formation continue 42

3.11 Des emplois dans le secteur informel et peu rémunéré 42

3.12 Recherche d'emploi facilitée par le secteur informel 43

3.13 Insertion dans la vie active grâce aux réseaux et à la création d'emploi 44

CHAPITRE IV

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE 47

4.1 En 2013, 4 jeunes sur 10 hors du système éducatif ont connu un état de transition avant leur situation actuelle 51

4.2 La majorité des jeunes n'ayant pas commencé leur transition dans la vie active sont dans le système éducatif 51

4.3 Un quart des jeunes en transition vers la vie active 52

4.4 Plus de jeunes ont achevé leur transition en milieu rural 53

4.5 Transition directe pour la majorité des jeunes, en particulier pour



les travailleurs « familiaux » 55

4.6

La Transition vers la vie active est courte 55

CHAPITRE V

LES IMPLICATIONS

POLITIQUES

57

5.1

Concevoir la politique macroéconomique pour favoriser la croissance de l'emploi, en particulier dans le secteur agricole 59

5.2

Assurer l'accès à l'éducation pour tous et la prévention des départs scolaires anticipés 59

5.3

Améliorer les conditions de travail en veillant à l'égalité de traitement et aux droits des jeunes travailleurs 60

5.4

Soutenir les employeurs à prendre une part active dans la création d'emplois décents pour les jeunes 60

5.5

Renforcer le rôle des institutions qui s'occupent des questions d'emploi/chômage et améliorer la collecte et la diffusion d'information sur le marché du travail 61

5.6

Renforcer les mécanismes de soutien aux entreprises informelles 61

5.7

Promouvoir la coopération bipartite et tripartite sur l'emploi des jeunes afin d'obtenir de meilleurs résultats pour l'emploi 61

CHAPITRE VI

ANNEXES

63

annexe 1

Définitions des statistiques du marché du travail 65

annexe 2

Tableaux additionnels ETVA-2013 Madagascar 67



INDEX



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Répartition (en %) des jeunes selon le statut d'occupation, le statut dans l'emploi, la branche d'activité	21	Tableau 17 Répartition (en %) des jeunes chômeurs selon les objectifs de recherche d'emploi	45
Tableau 2 Répartition (en %) des jeunes selon le groupe d'âge, le statut matrimonial, le milieu de résidence, par sexe	25	Tableau 18 Modalités et durée (en mois) de la transition selon le sexe pour les travailleurs non-étudiants ayant transité	56
Tableau 3 Répartition (en %) des jeunes selon la situation financière des ménages et par milieu de résidence	26	Tableau 19 Les jeunes ayant un emploi par statut d'emploi (CSP) et par sexe (Unité : %)	67
Tableau 4 Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'études par milieu de résidence et par sexe	29	Tableau 20 Part des jeunes employés dans le secteur informel selon le sexe	67
Tableau 5 Répartition (en %) des jeunes selon le statut d'occupation (chômage au sens strict) et le sexe	31	Tableau 21 Répartition des jeunes employés selon le type de contrat par sexe (Unité : %)	67
Tableau 6 Répartition (en %) des jeunes selon la régularité de l'emploi par sexe	32	Tableau 22 Moyenne d'heures habituellement travaillées par semaine (Unité : heure)	67
Tableau 7 Taux de chômage (en %) selon la situation scolaire	35	Tableau 23 Travailleur indépendant par raison d'être travailleur indépendant	68
Tableau 8 Répartition (en %) des jeunes chômeurs selon la durée du chômage	36	Tableau 24 Répartition des jeunes chômeurs selon le niveau d'instruction par sexe	68
Tableau 9 Taux d'inactivité (en %) par sexe selon le groupe d'âges et le milieu de résidence	36	Tableau 25 Demandeurs d'emploi par principaux obstacles pour trouver un emploi	68
Tableau 10 Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le statut d'emploi et le sexe	37	Tableau 26 Demandeurs d'emploi selon le niveau de revenu du ménage	69
Tableau 11 Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon les grands groupes de la CITP par sexe	38	Tableau 27 Jeunes sous-employés par sexe	69
Tableau 12 Proportion (en %) de jeunes salariés jouissant de certains droits et avantages	39	Tableau 28 Proportion de jeunes employés qui avaient refusé un emploi par raison du refus	69
Tableau 13 Indicateurs de performance économique (en millier d'Ariary/mois) des unités de production dirigées par les jeunes par classe d'âge et par cycle d'étude	41	Tableau 29 Répartition des Jeunes ayant transité par secteur économique et sexe (Unité : %)	70
Tableau 14 Horaire hebdomadaire moyen de travail et revenu mensuel (en milliers d'Ariary) par classe d'âge et cycle d'étude	42	Tableau 30 Répartition des Jeunes ayant transité par statut d'emploi et sexe (Unité : %)	70
Tableau 15 Indicateurs de qualité (en %) des emplois des jeunes	43	Tableau 31 Répartition des jeunes ayant transité selon la catégorie des jeunes	70
Tableau 16 Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le temps mis pour trouver leur emploi actuel et le sexe	44	Tableau 32 Répartition des jeunes en transition selon la catégorie des jeunes	71

**Tableau 33**

Répartition des jeunes n'ayant amorcé leur transition selon la catégorie des jeunes **71**

Tableau 34

Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat écrit par niveau d'instruction (Unité : %) **71**

Tableau 35

Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat écrit par sexe (Unité : %) **71**

Tableau 36

Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat à durée illimitée par sexe (Unité : %) **71**

Tableau 37

Proportion des jeunes salariés jouissant d'un contrat à durée illimitée par niveau d'instruction (Unité : %) **72**

Tableau 38

Répartition des jeunes salariés par raisons de limitation de durée du contrat **72**

Tableau 39

Répartition des jeunes salariés selon la durée des contrats à durée limitée **72**

Tableau 40

Répartition des jeunes salariés par raison de satisfaction du contrat **72**

Tableau 41

Répartition des jeunes salariés par raison de non satisfaction du contrat **73**

Tableau 42

Répartition des jeunes salariés ayant un contrat à durée illimité par niveau de satisfaction du contrat **73**

Tableau 43

Répartition des jeunes salariés ayant un contrat à durée limitée par niveau de satisfaction du contrat **73**

Tableau 44

Proportion des jeunes salariés satisfaits de leur contrat de travail par niveau d'instruction (Unité : %) **73**

Tableau 45

Profit mensuel moyen des unités de production par sexe (Unité : millier d'Ariary) **74**

Tableau 46

Salaire mensuel moyen des jeunes employés salariés par sexe (Unité : millier d'Ariary) **74**

Tableau 47

Répartition des jeunes en transition selon la catégorie d'emploi **74**



INDEX



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1

Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'instruction comparé à celui de leur père 26

Graphique 2

Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'instruction comparé à celui de leur mère 27

Graphique 3

Répartition (en %) des jeunes selon l'aspiration dans la vie par statut d'occupation 28

Graphique 4

Répartition (en %) des jeunes n'ayant jamais été scolarisée selon le motif et le sexe en 2012 30

Graphique 5

Répartition (en %) des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans par groupe d'âges selon le statut d'occupation 31

Graphique 6

Répartition (en %) des jeunes selon le statut d'occupation et le sexe 32

Graphique 7

Répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le secteur d'activités par sexe 38

Graphique 8

Répartition (en %) des jeunes selon la méthode de recherche d'emploi utilisée pour obtenir l'emploi actuel 44

Graphique 9

Répartition (en %) des jeunes selon l'étape de transition par sexe 51

Graphique 10

Proportion (en %) des jeunes n'ayant pas amorcé leur transition selon la tranche d'âge, le milieu de résidence, le sexe, la situation financière du ménage et le niveau d'instruction 52

Graphique 11

Proportion (en %) des jeunes travailleurs en transition selon la tranche d'âge, le milieu de résidence, le sexe, la situation financière du ménage et le niveau d'instruction 53

Graphique 12

Répartition (en %) des jeunes travailleurs ayant transité ou en transition selon le milieu de résidence, le sexe, la situation financière et le niveau d'instruction 54

Graphique 13

Répartition (en %) des jeunes travailleurs et des jeunes dont la transition est achevée selon les grands groupes de la CITP ... 54

Graphique 14

Répartition des jeunes (en %) ayant transité vers un emploi stable et/ou satisfaisant selon le statut d'occupation économique antérieure 55

Graphique 15

Répartition (en %) des jeunes travailleurs ayant transité selon la durée de la transition et le sexe 56



CHAPITRE I
MARCHÉ DU TRAVAIL
À MADAGASCAR





1.1

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE MARQUÉE PAR DES CRISES POLITIQUES SUCCESSIVES

Au cours de cette dernière décennie, Madagascar a connu deux crises politiques : fin 2001 et fin 2008. Elles ont produit d'importants chocs négatifs aussi bien sur l'économie, que sur les conditions de vie de la population.

La crise postélectorale de la fin 2001 a paralysé les activités économiques du pays, surtout dans le secteur formel urbain. Entre 2001 et 2002, le PIB a perdu 12,7% de sa valeur réelle. Tous les secteurs ont été affectés, mais plus particulièrement les secteurs de l'industrie (-20,8%) et des services (-15%). Suite à ce marasme économique, les indicateurs du marché du travail sont tous au rouge. Le taux de sous-emploi global a augmenté de 10 points en une année (52,7% en 2001 à 62,7% en 2002) et le taux de chômage est passé de 4,4% à 7,5%. Entre 2001 et 2002, les revenus mensuels moyens (en termes réel) ont baissé de 5,6%. Le secteur informel s'est développé : 59,8% des emplois créés en 2002 se trouvaient dans le secteur informel et 62% des travailleurs du secteur formel ayant changé d'emploi se sont réfugiés dans le secteur informel.

Après ce choc, la période 2003-2008 a renoué avec la croissance économique avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 6,3%. Au cours de la période 2002-2006, des légères évolutions positives ont été constatées sur le marché du travail. En termes réel, les revenus mensuels moyens des travailleurs (tous secteurs confondus) ont connu une hausse de 0,3% par an entre 2002 et 2004 et de 0,9% par an entre 2004 et 2006. Le pouvoir d'achat des

travailleurs s'est donc redressé petit à petit. Certes, ces améliorations ont eu des impacts positifs sur le niveau des conditions de vie de la population, mais l'ampleur est restée assez limitée.

Fin 2008, à peine sortie d'une crise, Madagascar tombe dans une nouvelle crise politique. La crise politique de fin 2008 s'est soldée par la création d'une Haute Autorité de la Transition. La non-reconnaissance par la communauté internationale du changement anti-constitutionnel de régime s'est traduite par la suspension de toutes les aides extérieures autres que les aides humanitaires. Même si le choc a été moins important que celui de la crise de 2002, il s'est beaucoup étalé dans le temps. Les investissements publics ont fortement diminués : -48,7% en 2009 et -34,8% en 2010. La crise politique a entraîné des pertes massives d'emplois dans le secteur formel notamment dans l'industrie textile où un certain nombre d'entreprises franches ont fermé leurs portes. Le secteur informel a augmenté de façon fulgurante : il contribue à 24% au PIB marchand non agricole et à 93% des emplois (dont 76% dans l'agriculture). Le degré d'insatisfaction au travail, la précarisation et l'instabilité de l'emploi n'ont fait qu'augmenter.

Suite aux élections présidentielles de 2013, le retour à l'ordre constitutionnel va rétablir progressivement la confiance des bailleurs de fond et des investisseurs : conditions nécessaires pour la relance de l'économie et la création d'emplois notamment pour les jeunes.

1.2

TAUX D'ACTIVITÉ ÉLEVÉ EN MILIEU RURAL ET CHEZ LES JEUNES DE PLUS DE 15 ANS

Selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2012 (ENEMPSI-2012), le taux d'activité global des individus potentiellement actifs (5 ans et plus) est de 63,3%. Parmi les individus potentiellement actifs, 82,7% résident à la campagne, ce qui porte le taux d'activité en milieu rural à 65,4%. En milieu urbain, le taux d'activité s'élève à 56,4%. Pour les individus 15 ans et plus, le taux d'activité est de 87,1%.

Selon les résultats de l'ENEMPSI-2012, le taux d'activité des hommes est plus élevé que le taux d'activité des femmes (65,4% pour les

hommes et 61,2% pour les femmes). En effet, en plus de leur emploi, les femmes passent généralement beaucoup plus de temps que les hommes à effectuer des travaux domestiques.

Les taux d'activité les plus élevés sont ceux des régions Vatovavy-Fitovinany et Betsiboka (respectivement 70,3% à 69,6%). En revanche, les régions Sofia, Atsimo-Andrefana et DIANA se caractérisent par des taux d'activité plus faibles (54,9% et 54,6%).

1.3

PRÉDOMINANCE DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Selon l'analyse de la structure des emplois par branche d'activité (ENEMPSI-2012), le secteur primaire est important dans la création d'emplois à Madagascar : 75,8% des emplois créés à Madagascar se trouvent dans le secteur primaire, plus particulièrement dans l'agriculture. En 2012, 80% des emplois créés en milieu rural se

trouvent dans le secteur primaire. L'économie malgache demeure et reste une économie fortement agricole et informelle.

Par ailleurs, le commerce est le second secteur important dans la création d'emplois (4,1% des emplois créés dans l'ensemble sans considérer la création d'emplois dans les autres services). La

création d'emplois dans les autres services représente 5,7% de

l'ensemble : ces emplois regroupent les différents services autres que ceux qui sont rendus aux ménages.

1.4

FORTE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS DANS LE SECTEUR INFORMEL

En 2012, 9 emplois créés sur 10 se trouvent dans le secteur informel dont plus de 75% sont absorbés par les entreprises informelles agricoles (résultats de la première phase de l'ENEMPSI-2012). Les secteurs publics et des entreprises associatives sont les moins pourvoyeurs d'emplois (respectivement 2,5% et 0,6%).

La proportion des emplois créés dans le secteur informel hors agriculture est la plus élevée dans les régions d'Analamanga et de DIANA (respectivement 40,8% et 29%). C'est également dans ces mêmes régions que la création d'emploi dans les secteurs formels est la plus prépondérante (14%).

1.5

LES INACTIFS SONT EN MAJORITÉ DES JEUNES SCOLARISÉS

Les inactifs sont d'abord les jeunes en cours de scolarité (67,8%), les invalides et les femmes au foyer (respectivement 5,2% et 4,8%) et enfin les retraités (1,8%). Les jeunes en cours de scolarité sont proportionnellement plus nombreux en milieu urbain (73%) qu'en milieu rural (65,4%) tout comme les femmes aux foyers (8,2% en milieu urbain contre 3,2% en milieu rural).

Dans 72,2% des cas, le statut d'inactif est choisi de façon volontaire (soit parce que ces personnes considèrent ne pas être en âge de travailler ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre, soit parce qu'elles n'ont pas envie de travailler). Pour les 21,8% d'inactifs restants, l'absence d'activité correspond à une forme de chômage déguisé due à des motifs involontaires liés au mauvais fonctionnement du marché du travail et de la société.

Le taux de chômage au sens du BIT est très faible à Madagascar. Selon l'ENEMPSI-2012, le chômage au sens du BIT ne touche que 1,3% de la population active malgache. Lorsqu'on élargit la définition du chômage aux inactifs involontaires ou en attente d'une réponse à une demande d'emploi (mais qui ne recherchent pas d'emploi activement), c'est à dire au chômage déguisé, le chômage atteint 8% au niveau national.

Les femmes sont plus touchées par le chômage déguisé que les hommes (respectivement 9,2% et 6,9%). Par ailleurs, le chômage déguisé est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (15,3% en milieu urbain contre 6% en milieu rural).

1.6

LES MODES DE RÉMUNÉRATIONS

Selon l'ENEMPSI-2012, 40% des malagasy exercent à leur propre compte. La part des emplois créés sous forme d'aides familiales est importante (46,3%), particulièrement en milieu rural : 50,2% des emplois créés sous forme d'aides familiales se trouvent en

milieu rural. Ces travailleurs ne perçoivent pas toujours directement de rémunération. Ce genre de situation se rencontre surtout dans le cadre des activités agricoles, en particulier dans la production agricole où la plupart des membres de la famille y sont impliquées.

1.7

UNE POPULATION ACTIVE JEUNE : 8 JEUNES DE 15-29 ANS SUR 10 SONT ACTIFS

La répartition par âge de la population malagasy présente les caractéristiques classiques des pays en développement avec une majorité de jeunes. A Madagascar, l'âge moyen est de 21,4 ans et la moitié des habitants a moins de 20 ans. Seulement 3% de la population a plus de 60 ans (ENEMPSI-2012).

Selon les résultats de l'ETVA-2013, 78,9% des jeunes de 15 ans à 29 ans sont économiquement occupés, 20,1% sont des inactifs et 1% sont des chômeurs (tableau 1).

A Madagascar, les jeunes femmes travaillant en tant que « travailleurs familiaux » sont proportionnellement plus nombreuses, alors que les jeunes hommes sont relativement plus nombreux dans les emplois salariés ou indépendants.

Par ailleurs, obéissant à la situation nationale du marché du travail, la trajectoire d'emploi de nombreux jeunes malagasy passe par l'agriculture (73,6%) et les activités de commerce (8,5%). Les jeunes hommes sont beaucoup plus attirés par l'agriculture et les jeunes femmes par les activités de commerce.



1.7.1 Une forte majorité des jeunes femmes et hommes travaillent dans l'agriculture



Tableau 1

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE STATUT D'OCCUPATION, LE STATUT DANS L'EMPLOI, LA BRANCHE D'ACTIVITÉ			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Statut d'occupation			
Actif occupé	79,2	78,5	78,9
Chômeur	0,9	1,1	1,0
Inactif	19,9	20,3	20,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0
Branches d'activités			
Agriculture	75,3	71,9	73,6
Industrie Extractive	2,7	1,9	2,3
Industrie Alimentaire	2,6	3,2	2,9
Confection	0,5	1,9	1,2
Industrie du bois	1,0	2,9	2,0
Autres industries	0,6	0,3	0,4
Réparation	0,6	0,0	0,3
BTP	2,7	0,5	1,6
Commerce	6,5	10,4	8,5
Transport	1,8	0,3	1,0
Autres services	5,8	6,8	6,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA–2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

Objectifs de l'enquête et méthodologie

Le contexte de l'Afrique subsaharienne est marqué par une insuffisance de statistiques sur les marchés du travail, faute d'enquêtes spécifiques sur la question. Madagascar a réalisé plusieurs enquêtes auprès des ménages au cours de ces dernières années qui ont permis de produire des informations sur le marché du travail. Néanmoins certaines lacunes demeuraient en particulier pour comprendre, par exemple, pourquoi la transition de l'école vers la vie active est un processus long et difficile. La question de l'amélioration de la transition des jeunes est une des priorités de la politique d'un nombre croissant de pays. En réponse à cette lacune, l'OIT a élaboré un cadre de compréhension de la Transition vers la vie Active (ETVA), à partir d'enquêtes auprès des jeunes âgés de 15 à 29 ans⁽¹⁾.

L'enquête a été réalisée dans le cadre du partenariat « Work4Youth » qui vise à renforcer la production d'information sur le marché du travail spécifique à la jeunesse et à travailler avec les institutions

concernées sur l'interprétation des données, y compris sur la transition de l'école vers la vie active, dans le but de concevoir ou de faire le suivi de politiques d'emploi sur la jeunesse (voir encadré 1). Ce partenariat soutient les ETVA dans 28 pays cibles, et les données de la première vague d'enquêtes seront mises à disposition tout au long de l'année 2013. Une deuxième série d'enquêtes ETVA aura lieu dans chacun des 28 pays en 2014/15, y compris à Madagascar.

Les ETVA ont plusieurs objectifs. Premièrement, elles détectent les caractéristiques individuelles des jeunes qui déterminent les désavantages sur le marché du travail. Deuxièmement, elles contribuent à l'élaboration de mesures politiques visant à prévenir l'apparition de facteurs de risque, ainsi que des mesures visant à corriger celles qui ont des effets négatifs sur la transition vers le travail décent. Troisièmement, elles identifient les caractéristiques du travail des jeunes au niveau de la demande, ce qui contribue à déterminer les décalages sur lesquels les interventions politiques vont porter. Quatrièmement, dans les pays où le système d'information sur le marché du travail n'est pas développé, elles servent d'instrument pour générer des données fiables pour l'élaboration de politiques et de suivi des progrès vers la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement 1 (OMD 1). Dans les pays dotés d'un

(1) La définition de la jeunesse (utilisée dans le cadre du projet « Work4Youth » de l'OIT) correspond à toutes les personnes âgées de 15 à 29 ans. L'argument derrière cette définition est d'étendre la norme de 15 à 24 ans, sachant que certains jeunes restent dans le système éducatif pendant une longue période et n'ont donc pas encore commencé leur transition à 24 ans.

système d'information sur le marché du travail raisonnablement développé, les enquêtes permettent de faire la lumière sur les zones qui ne sont habituellement pas saisies par les enquêtes auprès des jeunes ou des ménages comme les conditions de travail, les salaires et les revenus, l'engagement occasionnel dans l'économie, l'accès aux produits financiers et les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur entreprise. Enfin, elles fournissent des informations aux gouvernements, aux partenaires sociaux et à la communauté des bailleurs de fonds dans le domaine de l'emploi des jeunes requérant une attention urgente.

Le cadre analytique associé à l'ETVA permet à l'utilisateur d'évaluer d'abord les caractéristiques des jeunes qui sont encore à l'école, salariés ou indépendants, au chômage ou hors monde du travail pour des raisons autres que les études à temps plein. Les résultats de l'enquête sont ensuite utilisés pour estimer : (1) le nombre de jeunes qui ont achevé leur transition vers un emploi stable ou satisfaisant ; (2) le nombre de jeunes qui sont encore en transition ; (3) le nombre de jeunes qui n'ont pas encore fait leur transition soit parce qu'ils restent à l'école, soit parce qu'ils sont en dehors du marché du travail sans aucune intention de travailler dans un avenir proche. L'analyse permettra de regarder en particulier les trajectoires des transitions.

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) de Madagascar a conduit l'ETVA dans ce pays pour recueillir et analyser des informations sur les différents enjeux qui influencent les jeunes hommes et les femmes durant leur transition vers la vie active. La phase de l'enquête sur terrain a été achevée en Juillet 2013 et les données ont été reçues et vérifiées par l'OIT à la fin de l'année 2013. Elle a couvert un total de 3 300 ménages où un jeune âgé entre 15 à 29 ans du ménage a été tiré au hasard pour être enquêté.

La prochaine étape, dans le processus d'enquête, est d'organiser la présentation et la diffusion des informations du présent rapport qui sera, dans l'idéal, utilisé pour influencer l'élaboration des politiques et programmes du pays en lien avec les problématiques d'emploi des jeunes.

Encadré 1 : « Work4Youth » : un projet de l'OIT en partenariat avec La Fondation MasterCard

Le projet « Work4Youth » (W4Y) est un partenariat entre le Programme Emploi des Jeunes de l'OIT et la Fondation MasterCard. Le projet dispose d'un budget de 14,6 millions de dollars américains pour une durée de cinq ans, jusqu'au milieu de l'année 2016. Son objectif est de « promouvoir des possibilités de travail décent pour les jeunes hommes et femmes à travers le savoir et l'action ». L'objectif immédiat de ce partenariat est de produire plus et de meilleures informations sur le marché du travail spécifique aux jeunes dans les pays en développement, en se concentrant en particulier sur les chemins de transition de l'école vers la vie active. L'hypothèse est que les gouvernements et les partenaires sociaux des 28 pays cibles du projet seront mieux préparés à concevoir des politiques et des initiatives efficaces une fois qu'ils auront une connaissance détaillée sur :

- Ce que les jeunes attendent en termes de chemins de transition et de qualité du travail ;
- Ce que les employeurs attendent des jeunes candidats ;
- Quels problèmes empêchent les deux parties – l'offre et la demande – de mieux se compléter et ;
- Quelles politiques et programmes peuvent avoir un impact réel.

Les pays cibles du projet « Work4Youth » sont :

Asie et Pacifique : Bangladesh, Cambodge, Népal, Samoa, et Viet Nam.

Europe de l'Est et Asie Centrale : Arménie, Kirghizistan, ARY de Macédoine, République de Moldavie, Fédération de Russie et Ukraine.

Amérique Latine et Caraïbes : Brésil, Colombie, El Salvador, Jamaïque et Pérou.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : Egypte, Jordanie, Territoire Palestinien Occupé, Tunisie.

Afrique sub-saharienne : Bénin, Libéria, Madagascar, Malawi, Ouganda, République Unie de Tanzanie, Togo et Zambie.

CHAPITRE II
LES JEUNES
ET L'EMPLOI
À MADAGASCAR





2.1

7 JEUNES SUR 10 VIVENT EN MILIEU RURAL

En 2012, 74,4% des jeunes malagasy de 15 ans à 29 ans vivent en milieu rural (résultat en cohérence avec le fait que 7 jeunes sur 10 sont des agriculteurs). La jeunesse occupe une place importante dans la pyramide des âges de Madagascar. Cette jeunesse souligne

les défis dans le domaine de l'insertion professionnelle pour le gouvernement malagasy. En 2012, 60% des jeunes malagasy ne sont pas encore mariés. Trois jeunes sur dix (31,6%) sont mariés et seulement 3,2% des jeunes sont en union libre.

2.1.1 Une femme sur deux n'a jamais été mariée contre plus de deux hommes sur trois



Tableau 2

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT MATRIMONIAL, LE MILIEU DE RÉSIDENCE, PAR SEXE			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
GROUPE D'ÂGE			
15-19 ans	48,0	45,1	46,5
20-24 ans	28,1	30,3	29,2
25-29 ans	23,9	24,6	24,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0
SITUATION MATRIMONIALE			
Jamais marié(e)	67,7	52,0	59,6
Union libre	3,2	3,1	3,2
Marié(e)	25,9	36,9	31,6
Divorcé(e)/Séparé(e)	2,9	7,6	5,4
Veuf (ve)	0,3	0,3	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	25,5	25,7	25,6
Rural	74,5	74,4	74,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.2

UNE MAJORITÉ DE JEUNES ISSUS DE MÉNAGES PAUVRES

Sept jeunes sur dix proviennent soit de ménages pauvres (35,7%), soit de ménages très pauvres (28,9%). Seuls 4,5% des jeunes appartiennent à des ménages aisés. Enfin, 30,9% des jeunes vivent dans des ménages se situant dans la moyenne nationale

financièrement (tableau 3). Dans ce contexte, la participation au marché du travail pourrait constituer une nécessité.

2.2.1 En milieu rural, trois jeunes sur dix vivent dans des ménages en situation financière très difficile

Tableau 3

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LA SITUATION FINANCIÈRE DES MÉNAGES ET PAR MILIEU DE RÉSIDENCE			
	RURAL	URBAIN	ENSEMBLE
Très aisée	6,7	3,7	4,5
Aisée	7,7	5,6	6,1
Dans la moyenne	28,8	23,4	24,8
DIFFICILE	32,8	36,7	35,7
Très difficile	24,1	30,6	28,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.3 DES JEUNES PLUS INSTRUITS QUE LEURS PARENTS

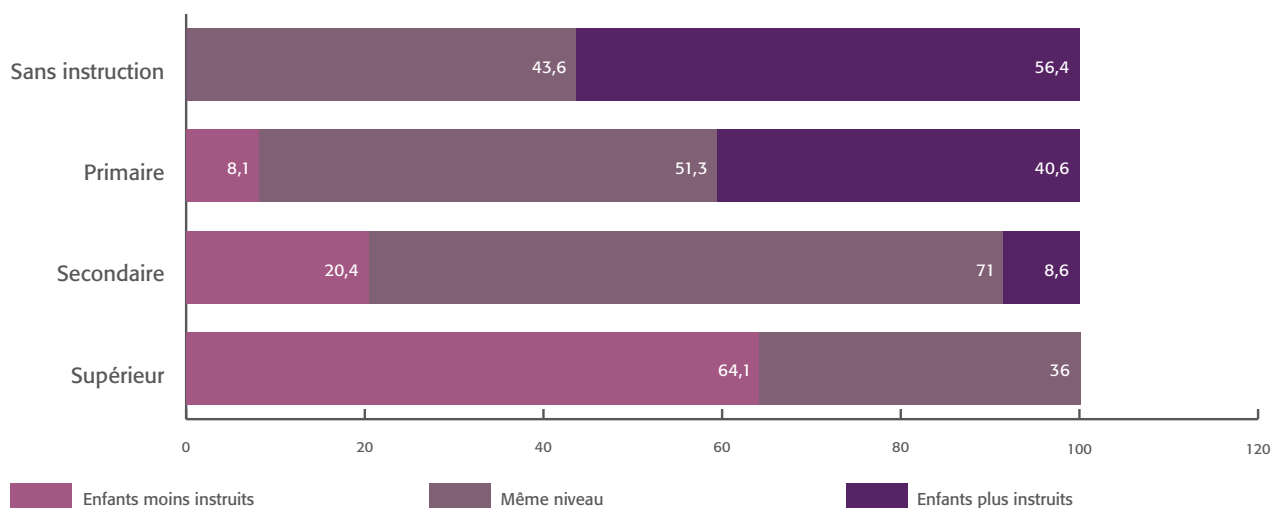
Selon la mise en relation du niveau d'instruction des jeunes malagasy avec celui de leurs parents, le niveau d'éducation à Madagascar s'améliore (graphiques 1 et 2). Ainsi, 56,4% des jeunes dont le père est « sans instruction » sont plus instruits que leur père et 58,8% des jeunes dont la mère est « sans instruction » sont plus

instruits que leur mère. Ces proportions baissent respectivement à 40% et 42,3% pour les jeunes dont les parents ont un niveau primaire, respectivement à 7,2% et 7,1% pour les jeunes dont les parents ont un niveau secondaire.

2.3.1 Un niveau d'instruction en nette amélioration

Graphique 1

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION COMPARÉ A CELUI DE LEUR PÈRE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

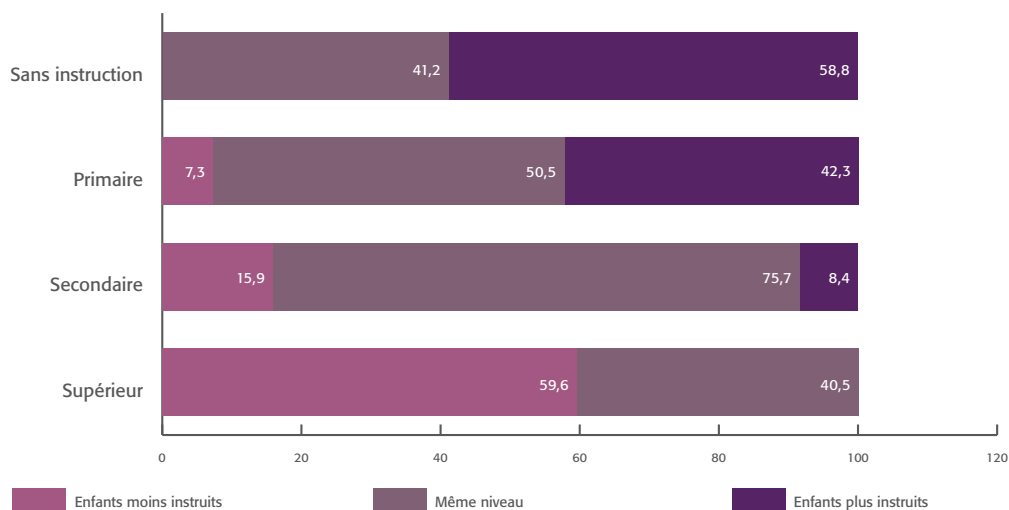


2.3.2 Les jeunes d'aujourd'hui ont plus accès à l'éducation que ceux d'hier



Graphique 2

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION COMPARÉ A CELUI DE LEUR MÈRE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.4

LES JEUNES ASPIRENT À UNE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE ET À UN ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

Les préoccupations matérielles et le besoin de sécurité pour la famille constituent une préoccupation majeure pour les jeunes malagasy, travailleurs ou en quête d'un emploi (graphique 3). En effet, pour les actifs occupés, « gagner beaucoup d'argent » et « avoir une bonne vie de famille » constituent leur objectif principal. Les

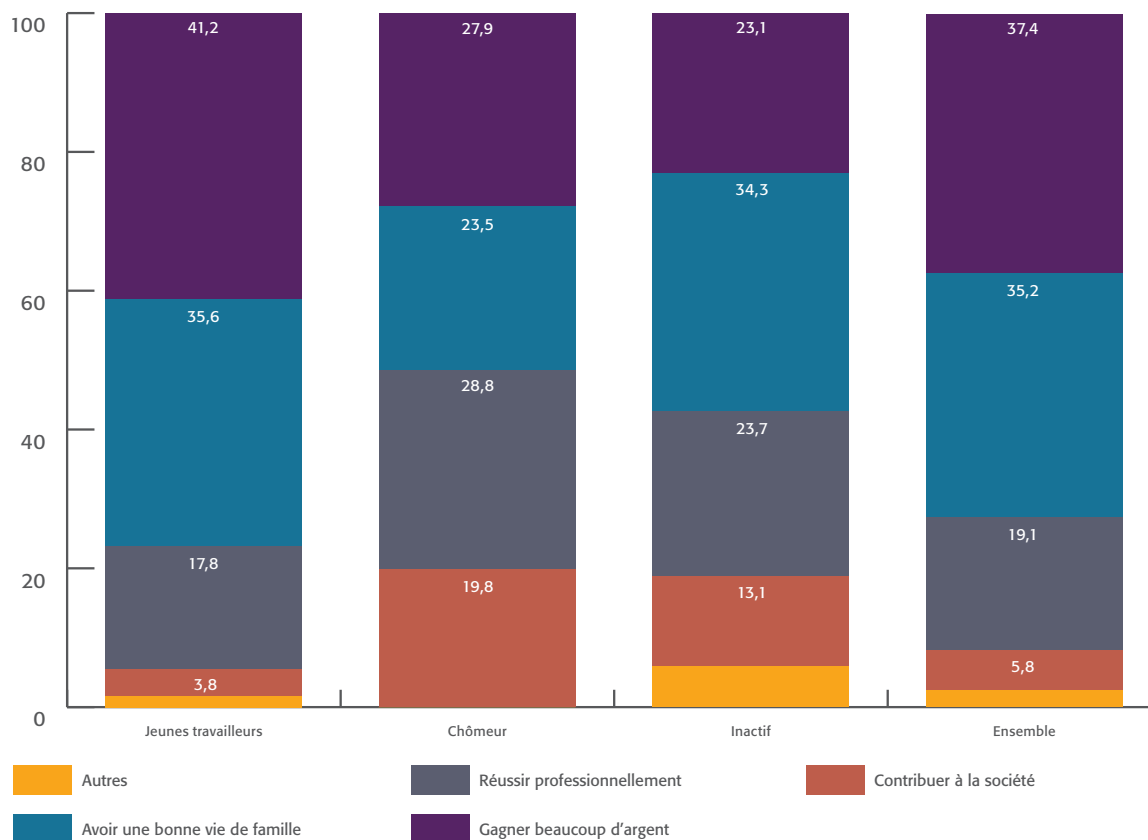
préoccupations des chômeurs portent beaucoup plus sur la réussite professionnelle et le gain de beaucoup d'argent. Enfin, les inactifs, aspirent beaucoup plus à obtenir une bonne vie de famille et à avoir une réussite professionnelle.

2.4.1 Peu de jeunes aspirent à contribuer à la société



Graphique 3

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON L'ASPIRATION DANS LA VIE PAR STATUT D'OCCUPATION



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.5

UN NIVEAU DE SCOLARISATION ENCORE FAIBLE

Globalement, le niveau de scolarisation des jeunes malagasy de 15 ans à 29 ans est assez faible : 1% des jeunes ont atteint le niveau supérieur, 30,0% d'entre eux ont terminé le secondaire, 47,9% ont atteint le primaire et 21,1% d'entre eux n'ont jamais été scolarisés (tableau 3). Les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être « sans instruction » et la proportion de jeunes hommes ayant un niveau primaire ou plus est beaucoup plus élevée que celles des jeunes femmes.

En milieu urbain, les jeunes sont plus scolarisés que les jeunes habitants en milieu rural : seulement 12,7% des jeunes sont sans

instruction en milieu urbain contre 23,4% des jeunes en milieu rural. Cependant, la proportion des jeunes ayant atteint le niveau primaire est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce phénomène pourrait être le résultat des efforts visant à encourager « l'éducation pour tous » surtout dans les zones rurales. Enfin, la proportion des jeunes ayant un niveau secondaire ou plus est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.



2.5.1 Au niveau national, très peu de jeunes âgés de 15 ans à 29 ans ont un niveau d'étude supérieur



Tableau 4

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE ET PAR SEXE			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
NATIONAL			
Sans instruction	14,9	11,0	12,7
Primaire	40,1	40,4	40,2
Secondaire	40,9	45,5	43,5
Supérieur	4,1	3,2	3,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0
URBAIN			
Sans instruction	21,3	25,2	23,4
Primaire	52,3	47,9	49,9
Secondaire	26,4	26,4	26,4
Supérieur	0,1	0,5	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0
RURAL			
Sans instruction	20,0	22,1	21,1
Primaire	49,9	46,3	47,9
Secondaire	29,3	30,6	30,0
Supérieur	0,8	1,1	1,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.6

LE MANQUE DE RESSOURCES EST UN FREIN À LA SCOLARISATION

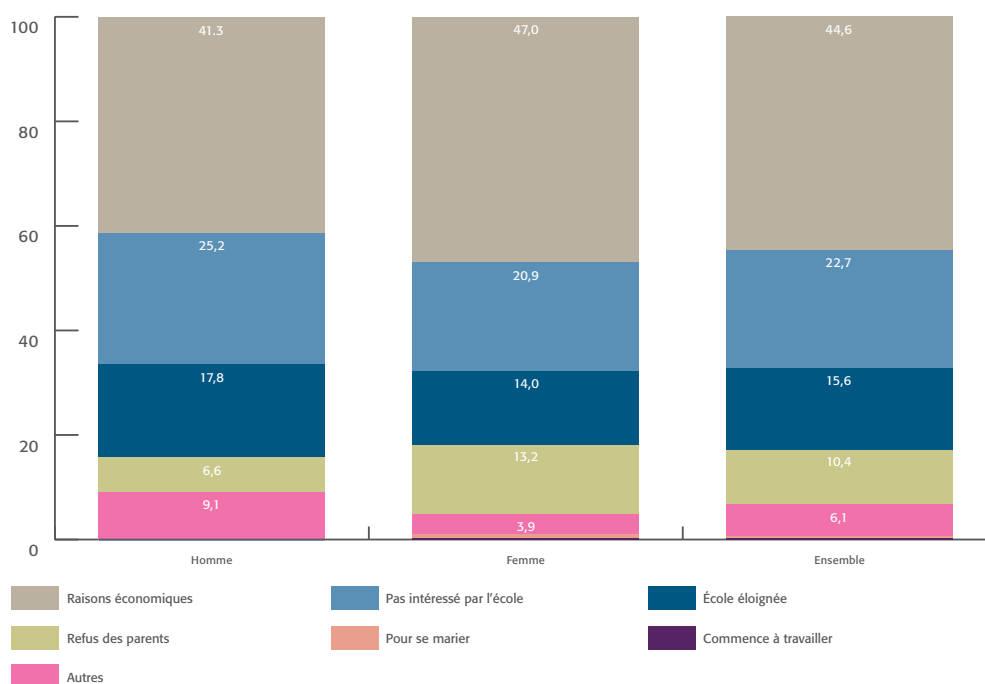
La raison économique est le principal motif de la non-scolarisation des jeunes malagasy (44,6%), en particulier pour les jeunes femmes (47% d'entre elles). Ensuite pour 22,7% des jeunes non scolarisés, l'école ne présenterait aucun intérêt (graphique 4). Ce sont surtout les jeunes hommes qui ne trouvent aucun intérêt à aller à l'école : un quart des jeunes hommes. La proportion de

jeunes malgaches quittant l'école du fait de l'éloignement de cette dernière est aussi importante (15,6%).

2.6.1 Le mariage est un motif très peu cité dans la non scolarisation des jeunes femmes malagasy

Graphique 4

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES N'AYANT JAMAIS ÉTÉ SCOLARISÉE SELON LE MOTIF ET LE SEXE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.7 UNE TRANSITION PROGRESSIVE VERS LA VIE ACTIVE

Sur 100 jeunes âgés de 15 ans à 29 ans, 22,1 % sont régulièrement inscrits à l'école. Ces jeunes inscrits régulièrement à l'école se répartissent en trois sous-catégories : 16 % n'ont pour seule activité que l'école, 6 % travaillent et vont en même temps à l'école et 0,1 % vont à l'école et recherchent aussi du travail (tableau 4). Très peu de jeunes font des études supérieures, ils sortent donc relativement rapidement de la scolarité pour trouver un emploi.

Les jeunes qui ne sont pas régulièrement scolarisés sont des jeunes n'ayant jamais été scolarisés, déscolarisés ou ayant achevé leurs études. Ainsi, 72,2 % de ces derniers travaillent à plein temps, 0,9 % sont des chômeurs non étudiants et 4,3 % sont inactifs (tableau 5).

La proportion de travailleurs non-étudiants est très élevée : elle se situe à un niveau élevé en comparaison avec les autres pays d'Afrique sub-saharienne ou l'ETVA a été conduite.

La « transition vers la vie active » semble correctement amorcée. En effet, la population estudiantine se réduit considérablement au-delà de 19 ans : seuls 11,7 % des 20–24 ans vont à l'école, cette

proportion se réduisant considérablement entre 24–29 ans (0,9 %) (graphique 5). Cette sortie de l'école se fait parallèlement à une entrée progressive et massive dans l'activité économique, sans aucun doute dans des emplois peu qualifiés. En effet, la proportion des jeunes travailleurs non étudiants augmente avec l'âge. Par ailleurs, le pourcentage d'inactifs non étudiants est presque le même pour tous les groupes d'âges (4 %).

La proportion des jeunes chômeurs et inactifs est la même aussi bien chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. En revanche, les actifs occupés sont proportionnellement plus nombreux chez les hommes (79,2 % des jeunes hommes travaillent contre 78,5 % des jeunes femmes). Contrairement aux résultats obtenus dans de nombreux autres pays, le genre n'a pas d'impact sur l'accès à un emploi.

Selon l'analyse de la situation d'emploi des jeunes selon la régularité des emplois, 69,4 % des jeunes malagasy ont un travail non régulier (tableau 6). Ce résultat n'est pas toutefois étonnant du fait de l'importance du secteur informel dans l'économie de Madagascar. Les jeunes femmes sont plus touchées par cette irrégularité de



l'emploi. En effet, 70 % des jeunes femmes se trouvent dans cette situation contre 68 % des jeunes hommes. Par ailleurs la proportion d'inactifs non-étudiants est bien plus élevée chez les femmes.

Alors que la plupart des hommes inactifs sont encore en train de suivre leur scolarité, la plupart des femmes sont soit toujours à l'école soit inactives non-étudiantes.

2.7.1 Sept jeunes sur dix sont des travailleurs non étudiants



Tableau 5

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE STATUT D'OCCUPATION (CHÔMAGE AU SENS STRICT) ET LE SEXE			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Inactifs non étudiants	1,7	6,6	4,3
TRAVAILLEURS NON ÉTUDIANTS	72,3	73,1	72,7
Élèves/Étudiants travailleurs	6,9	5,1	6,0
Élèves/Étudiants	18,2	14,0	16,0
Élèves/Étudiants chômeurs	0,1	0,1	0,1
Chômeurs non étudiants	0,8	1,0	0,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0

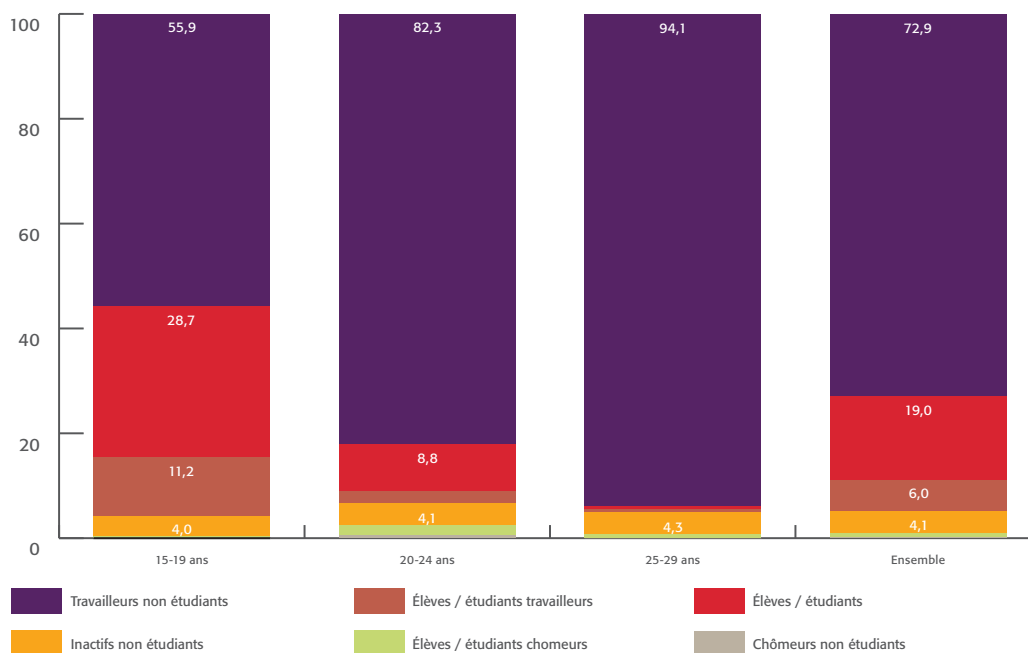
SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.7.2 Les jeunes sont majoritairement des travailleurs non étudiants



Graphique 5

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES ÂGÉS DE 15 ANS À 29 ANS PAR GROUPE D'ÂGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION

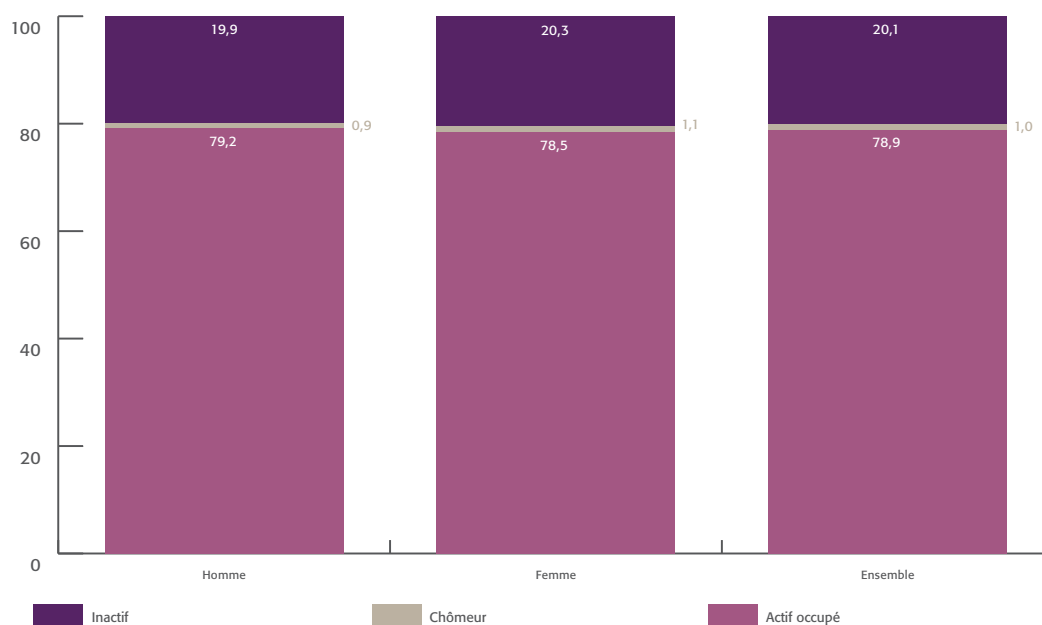


SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.7.3 Le statut d'occupation ne diffère pas en fonction du genre

 Graphique 6

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE SEXE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

2.7.4 En 2013, il y a très peu de jeunes chômeurs au sens du BIT à Madagascar

 Tableau 6

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LA RÉGULARITÉ DE L'EMPLOI PAR SEXE			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Travailleurs réguliers	11,2	7,9	9,5
Travailleurs irréguliers	68,0	70,6	69,4
Chômeurs	0,9	1,1	1,0
Élèves/Étudiants inactifs	18,2	14,0	16,0
Inactifs non étudiants	1,6	6,4	4,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

CHAPITRE III
CHÔMAGE,
INACTIVITÉ
ET CONDITIONS
D'ACTIVITÉS





3.1

LES JEUNES FEMMES SONT LES PLUS CONCERNÉES PAR LE CHÔMAGE

En 2013, 1,3% des jeunes appartenant à la population active sont au chômage (tableau 7). Dans le cadre de la recherche d'emploi, ces jeunes effectuent différentes démarches : s'inscrire à une agence pour l'emploi, soumettre des candidatures, participer à des entretiens d'embauche, mobiliser un réseau de connaissance, solliciter une assistance financière pour créer sa propre entreprise, essayer d'obtenir un permis ou une licence pour commencer leur propre entreprise.

Le chômage touche plus les femmes que les hommes (taux de chômage de 1,4% pour les femmes et de 1,1% pour les hommes). La position vis-à-vis de l'école est un facteur discriminant de l'ampleur du chômage des jeunes : presque aucun des jeunes jamais scolarisés n'est au chômage alors que 2% des jeunes qui ont achevés leurs études sont au chômage. Ceci traduit l'inadéquation entre la formation acquise et le marché du travail.

Au sens du BIT, un chômeur est défini comme tout individu : en âge de travailler (5 ans et plus) ; dépourvu d'emploi au cours des trente derniers jours précédant l'interview ; à la recherche active d'emploi ou essayant de créer leur propre entreprise ; disponible à travailler.

Lorsque la définition du chômage ne prend plus en compte le critère de la recherche active mais seulement la disponibilité et le fait de ne pas travailler, le taux de chômage augmente très légèrement (2,2%) mais reste à un niveau très faible. Ceci n'est néanmoins pas très surprenant pour un pays en développement car les jeunes n'ont souvent pas les moyens de rester au chômage. En effet, dépourvus de ressources, ils n'ont d'autres choix que d'accepter un emploi même si celui-ci est précaire ou informel.

3.1.1 En 2013, très peu de jeunes jamais scolarisés sont au chômage



Tableau 7

TAUX DE CHÔMAGE (EN %) SELON LA SITUATION SCOLAIRE	
SITUATION SCOLAIRE	TAUX DE CHÔMAGE
Jamais scolarisé	0,3
Scolarisé	0,7
Cycle inachevé	2,2
Études achevées	2,2
ENSEMBLE	1,3

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.2

UN CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

A Madagascar, les jeunes chômeurs sont des chômeurs de longue durée. Ainsi, six jeunes chômeurs sur dix ont passé plus d'un an au chômage. Seulement, 18,9% des jeunes chômeurs sont au chômage depuis moins de trois mois.

3.2.1 Plus de la moitié des jeunes malagasy sont concernés par le chômage de longue durée



Tableau 8

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES CHÔMEURS SELON LA DURÉE DU CHÔMAGE	
DURÉE DE CHÔMAGE	%
1 semaine à moins d'1 mois	4,1
1 mois à moins de 3 mois	14,5
3 mois à moins de 6 mois	17,9
6 mois à moins d'un an	4,3
UN AN OU PLUS	59,2
TOTAL	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.3 DEUX JEUNES SUR DIX SONT INACTIFS

A Madagascar, 20,1% des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans appartiennent à la population inactive (jeunes travailleurs et jeunes au chômage). Le taux d'inactivité⁽²⁾ baisse considérablement lorsque l'âge des jeunes augmente : 30 jeunes de 15 à 19 ans sur 100 sont des inactifs alors que seulement 5 jeunes de 25 ans à 29 ans sur 100 sont inactifs.

(2) LE TAUX D'INACTIVITÉ correspond à la proportion des jeunes inactifs âgés de 15 ans à 29 ans dans la population totale des jeunes appartenant à la même tranche d'âge.

Sur les jeunes de 25-29 ans, le taux d'inactivité des jeunes femmes est trois fois plus élevé que celui des jeunes hommes. Cette plus forte inactivité des jeunes femmes de 25-29 ans s'explique par les aspects culturels : les femmes sont perçues comme les premières responsables de l'entretien du ménage ou encore de l'éducation de l'enfant alors que les hommes sont considérés comme étant responsables de trouver des revenus.

Le taux d'inactivité en milieu urbain est deux fois plus important que le taux d'inactivité en milieu rural. L'abandon scolaire en milieu rural pourrait être l'une des explications.

3.3.1 En 2013, l'inactivité touche plus de trois jeunes sur dix en milieu urbain



Tableau 9

TAUX D'INACTIVITÉ (EN %) PAR SEXE SELON LE GROUPE D'ÂGES ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
GROUPE D'ÂGES			
15-19 ans	33,8	31,5	32,7
20-24 ans	11,3	14,2	12,8
25-29 ans	2,0	7,4	4,8
MILIEU DE RÉSIDENCE			
Urbain	34,3	35,8	35,1
Rural	14,9	15,0	15,0
ENSEMBLE	19,9	20,3	20,1

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.



3.4

LA MOITIÉ DES JEUNES ACTIFS SONT DES TRAVAILLEURS FAMILIAUX

En 2013, huit jeunes âgés de 15 ans à 29 ans sur dix sont des travailleurs : 51,6% de jeunes femmes et 48,4% de jeunes hommes. La majorité de ces jeunes travailleurs sont des travailleurs familiaux (52,8%) et des travailleurs à leur propre compte (29,9%). Les jeunes femmes qui travaillent sont principalement des aides familiales (6 sur 10).

Le taux de salarisation (proportion des individus occupés disposant d'un salaire) est de 13%. Le taux de salarisation est plus important chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

Les jeunes employeurs sont largement minoritaires parmi les jeunes travailleurs malgaches (4% des jeunes actifs occupés), traduisant le manque de dynamisme de création d'emploi.

En 2013, 7 jeunes travailleurs sur 10 sont employés dans le secteur de l'agriculture. Deux jeunes travailleurs sur dix sont dans le secteur

des services, dans l'activité de commerce principalement (52,7% de l'activité du secteur service concerne le commerce). Enfin, 8% des jeunes travailleurs sont employés dans le secteur de l'industrie. Les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses à travailler dans le secteur des « services ».

Selon la répartition des jeunes travailleurs selon les grands groupes de la Classification Internationale Type des Profession (CITP), les jeunes qui ont un emploi dans la catégorie « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche » représentent 59,7% des jeunes travailleurs. Puis, 19,1% des jeunes exercent comme « Ouvriers et employés non qualifiés » et 8,2% comme « Personnel des services et vendeurs ». Dans cette dernière profession, les jeunes femmes sont majoritaires : 64,4% des jeunes travailleurs appartenant à cette classe de profession sont des jeunes femmes.

3.4.1 Très peu de jeunes employeurs à Madagascar



Tableau 10

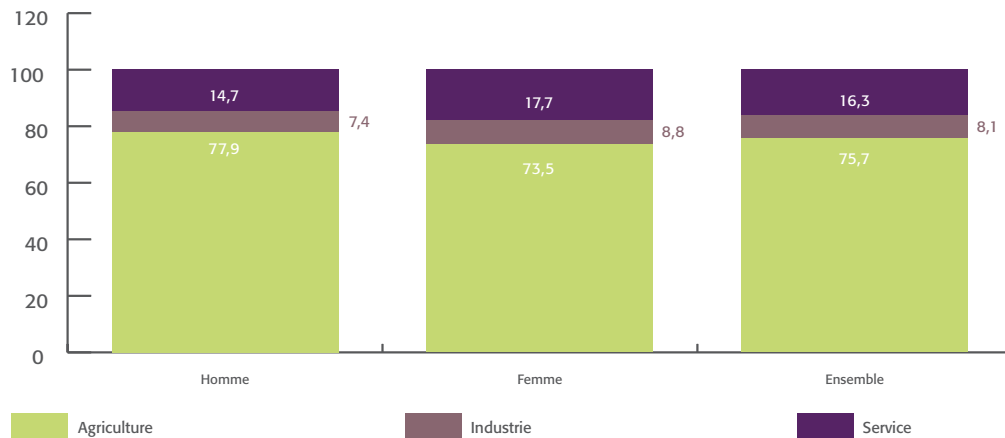
RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LE STATUT D'EMPLOI ET LE SEXE			
STATUT D'EMPLOI	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Salariés	15,8	10,4	13,0
Employeurs	4,0	3,6	3,8
Travailleurs à leur propre compte	37,2	23,0	29,9
Membres de coopérative	0,2	0,1	0,1
Travailleurs familiaux non rémunérés	42,6	62,3	52,8
Autres	0,2	0,6	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.4.2 Les jeunes hommes sont moins représentés que les jeunes femmes au niveau du secteur « industrie »

Graphique 7

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉS PAR SEXE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.4.3 Plus de la moitié des jeunes sont des agriculteurs ou des ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche

Tableau 11

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LES GRANDS GROUPES DE LA CITP PAR SEXE

GRAND GROUPE DE LA CITP	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Directeurs, cadres de direction, membre de l'exécutif	0,2	0,2	0,2
Professions intellectuelles et scientifiques	1,2	2,2	1,7
Professions intermédiaires	0,7	0,5	0,6
Employés de type administratif	0,6	0,5	0,6
Personnel des services et vendeurs	6,0	10,2	8,2
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	59,6	59,7	59,7
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	8,7	9,4	9,1
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	1,1	0,7	0,9
Ouvriers et employés non qualifiés	21,8	16,6	19,1
FORCES ARMÉES	0,2	0,0	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.5 LES PLUS JEUNES ET LES NON INSTRUITS SONT LES PLUS VULNÉRABLES

En 2013, 33% des jeunes salariés disposent d'un contrat écrit décrivant leur mission. Plus les jeunes sont âgés, plus ils disposent d'un contrat : 12,2% des jeunes de 15-19 ans possèdent un contrat

contre 37,1% des jeunes de 20-24 ans et 49,1% des jeunes de 25-29 ans. Ainsi, les plus jeunes auront plus de mal à faire prévaloir les termes de leur contrat.



Plus les jeunes sont instruits, plus ils disposent d'un contrat écrit : seulement 7,2% des jeunes n'ayant pas le niveau primaire ont un contrat écrit, contre 17,7% des jeunes ayant le niveau primaire et 46,1% des jeunes de niveau secondaire et plus.

Les jeunes femmes salariées sont plus nombreuses à posséder un contrat écrit que les jeunes hommes salariés (respectivement 45,1% et 25,6%).

En 2013, 59,1% des jeunes ont un contrat à durée indéterminée. Les jeunes bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée sont aussi bien des jeunes hommes que des jeunes femmes. En revanche, les jeunes les plus âgés (de 25 ans à 29 ans) sont plus nombreux à avoir un contrat à durée indéterminée (70,3%) que les jeunes de 15 ans à 24 ans (53,6%). Tout comme le fait d'avoir un contrat écrit, les jeunes les plus instruits sont proportionnellement plus

nombreux à avoir un contrat à durée indéterminée : 71,5% des jeunes ayant au moins le niveau secondaire contre 42,9% des jeunes n'ayant pas dépassé le cycle primaire.

Le fait d'obtenir un contrat à durée indéterminée n'est pas influencé par les périodes d'essai et les stages : seulement 4,2% des jeunes obtiennent un contrat à durée indéterminée suite à une période d'essai et 0,4% suite à un stage. Ainsi, la probabilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée s'explique par l'expérience professionnelle et le niveau d'instruction.

Enfin, la limitation de la durée du contrat des jeunes s'explique dans la plupart des cas par le caractère occasionnels ou journaliers de l'emploi (53,3%) ou par sa saisonnalité (28,9%). La majorité des emplois à durée déterminée (86,4%) sont pour une période de moins de 12 mois.

3.5.1 Peu de jeunes bénéficient de cotisation à la sécurité sociale



Tableau 12

PROPORTION (EN %) DE JEUNES SALARIÉS JOUISSANT DE CERTAINS DROITS ET AVANTAGES							
	CONTRAT ÉCRIT	CONTRAT À DURÉE ILLIMITÉE	SATISFAIT DU CONTRAT	CONGÉS PAYÉS ANNUELS	CONGÉ MALADIE RÉMUNÉRÉ	RETRAITE	COTISATION SÉCURITÉ SOCIALE
15 – 19 ans	12,2	52,9	54,6	9,2	20,0	0,7	1,6
20 – 24 ans	37,1	53,6	56,0	25,5	37,3	10,6	20,8
25 – 29 ans	49,1	70,3	48,7	35,3	42,5	20,8	16,4
ENSEMBLE	33,8	59,1	53,1	24,0	33,9	11,2	13,6
	INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT	PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES	PRIME AU RENDEMENT	PRIME DE FIN D'ANNÉE	PART AU BÉNÉFICE	ASSURANCE MALADIE	
15 – 19 ans	0,7	5,3	23,1	3,3	1,5	7,8	
20 – 24 ans	15,2	23,8	31,1	6,5	20,3	17,5	
25 – 29 ans	8,2	21,3	38,9	8,9	16,4	16,6	
ENSEMBLE	8,5	17,5	31,4	6,3	13,4	14,3	

SOURCE : ETVA–2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.6 LA MOITIÉ DES JEUNES SATISFAIT DE LEUR CONTRAT ACTUEL

Il y a plus de jeunes satisfaits par leur contrat actuel (53,1%) que de jeunes insatisfaits. Les jeunes sont avant tout satisfaits de la sécurité de leur emploi (30,1%), puis de la flexibilité de leur emploi (30%) et enfin de leur salaire considéré comme acceptable selon les termes du contrat (24,9%).

Les motifs d'insatisfaction les plus évoqués sont le manque de sécurité de l'emploi (29%), l'inaccessibilité aux avantages dont bénéficient les collègues de travail (21,7%) et l'absence de possibilité de développement personnel (16,3%).

D'une manière générale, ceux dont l'embauche a été négociée pour une durée indéterminée sont plus nombreux à être satisfaits de leur contrat (65,5%) que ceux dont le travail est à durée déterminée, (36,6%).

Les jeunes de 25 ans à 29 ans (c'est à dire les moins jeunes) sont moins nombreux à être satisfaits de leur contrat (48,7%). Parmi les jeunes, les plus âgées sont généralement les plus expérimentées et qualifiées : leurs exigences sont donc plus importantes compte tenu de leur transition dans la vie active. Les jeunes sans instruction sont également proportionnellement moins nombreux à être satisfaits de leur emploi actuel (47,1%).

En 2013, 34% des jeunes salariés déclarent avoir droit au congé maladie rémunéré et 24% jouissent de congés annuels payés. En revanche, seuls 11,2% des jeunes salariés bénéficient d'un plan social pour leur retraite. Parmi les jeunes salariés bénéficiant d'un plan social pour leur retraite, 12,9% affirment que le prélèvement est fait à leur profit en matière de sécurité sociale.

Pour l'ensemble des droits sociaux fondamentaux, la proportion de bénéficiaires augmente avec l'âge : 9,2% des 15-19 ans ont droit aux congés annuels payés, 25,5% des 20-24 ans et 35,3% des 25-29 ans. Seuls 0,7% des salariés de 15-19 ans ont déjà souscrit à un plan social retraite. La proportion des jeunes salariés de 20-24 ans et de 20-25 ans à avoir souscrit à un plan social retraite est nettement plus importante : respectivement 10,6% des 20-24 ans et 20,8% des 25-29 ans.

Les jeunes salariés sont peu nombreux à pouvoir faire prévaloir leurs droits comme la réception d'une rémunération additionnelle pour les heures supplémentaires de travail (17,5%). Par ailleurs, rares sont les jeunes qui perçoivent des indemnités en cas de licenciement (8,5%), surtout chez les plus jeunes : 0,7% des jeunes de 15-19 ans.

Parmi les primes de motivation, les primes de fin d'année sont les plus fréquentes. Ces paiements profitent à 14,3% des jeunes salariés. Enfin, 6,3% des jeunes salariés sont rétribués au rendement.

3.7

L'EMPLOI INDÉPENDANT : UNE STRATÉGIE DE TRANSITION DES JEUNES LES MOINS INSTRUITS

Les jeunes de niveau secondaire, n'ayant pas achevé la scolarité primaire ou n'ayant jamais été scolarisés sont plus nombreux à avoir créé une entreprise à défaut d'un poste de salarié (respectivement 20,3% et 23,9%) que les jeunes de niveau primaire (13,1%).

Sur l'ensemble des jeunes dirigeants une entreprise ou une unité de production, 31,2% travaillent seuls sans l'appui d'autrui. Mais la majorité (62%) dirigent une unité dont l'effectif est constitué de 2 à 5 membres (y compris eux-mêmes). Neuf jeunes chefs d'unité de production sur 10 (93,2%) sont donc à la tête d'une unité occupant tout au plus 5 personnes.

Une unité de production dirigée par un jeune emploie une personne en moyenne en plus du dirigeant lui-même. Les jeunes patrons emploient 1,2 salarié en moyenne, mais ont aussi recours au service de 0,3 travailleur familial. Les jeunes travailleurs indépendants se font épauler en moyenne par une aide familiale ou travailleur familial. L'emploi d'un stagiaire ou d'un apprenti ne se fait pratiquement pas chez les jeunes travailleurs indépendants.

La moitié des jeunes « entrepreneurs » (51,8%) ont été motivés à créer leur unité pour être indépendant (ne pas être sous les ordres d'autrui) et 17,8% déclarent avoir monté leur projet à défaut d'être salarié. En 2013, 16,1% des jeunes entrepreneurs ont créé leur unité pour avoir un revenu élevé. La flexibilité de l'horaire de travail est un motif pour se mettre à son propre compte pour 8% des jeunes entrepreneurs.

En 2013, 33,6% des jeunes chefs d'unité ont déclaré qu'aucun fonds n'a été nécessaire pour financer leur entreprise et 30,5% ont monté leur projet à partir de leurs propres économies. Cependant,

34,6% ont reconnu avoir reçu un financement d'un proche ou d'un ami. Peu de jeunes chefs d'unité ont eu recours aux prêts en provenance d'institution financière (micro-finance, banque) d'organisme de soutien, d'ONG, voire d'usuriers (1%). Ce faible recours aux prêts pour la création d'entreprise traduit l'absence d'une politique de soutien à l'emploi des jeunes à Madagascar. Cette absence de soutien financier à la création d'entreprise pour les jeunes se constate aussi au niveau du financement du fonds de roulement. En effet, 37,6% des jeunes chefs d'unité de production déclarent qu'aucun fonds n'est nécessaire, tandis que 56,7% affirment recourir au soutien d'un proche ou d'un ami. Le crédit auprès des clients, fournisseurs, partenaires, est effectué par 4,4% des jeunes chefs d'unité de production. Cependant, seuls 1,2% des jeunes « entrepreneurs » sont à la tête d'une unité formelle.

Trois principaux problèmes auxquels les jeunes sont confrontés dans la gestion de leur unité sont évoqués : 1/ l'insuffisance des ressources financières est avancée par 30,6% des jeunes dirigeants ; 2/ le problème de développement des produits est déclaré par 17,8% des jeunes chefs d'unité ; 3/ la concurrence sur le marché est déclarée par 17,7% des chefs d'unités.

Les patrons sont plus nombreux à souffrir de l'insuffisance de ressources (42,6%) que les travailleurs indépendants (29,2%). Par ailleurs, la rupture d'approvisionnement ou encore la pénurie de matières premières est une difficulté plus évoquée par les patrons (8,6%) que par les travailleurs indépendants (5,2%). En revanche, les travailleurs indépendants sont deux fois plus nombreux à être affectés par la concurrence (18,8% d'entre eux contre 8,2% des patrons).



3.7.1 Les unités de productions dirigées par des jeunes de 15 ans à 19 ans sont celles qui engendrent le moins de profits



Tableau 13

INDICATEURS DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE (EN MILLIER D'ARIARY/MOIS) DES UNITÉS DE PRODUCTION DIRIGÉES PAR LES JEUNES PAR GROUPE D'ÂGE ET PAR CYCLE D'ÉTUDE							
INDICATEURS	GROUPE D'ÂGES			CYCLE D'ÉTUDE			ENSEMBLE
	15 – 19	20 – 24	25– 29	AUCUN	PRIMAIRE	SECONDAIRE ET PLUS	
Chiffre d'affaires	86,0	187,1	198,8	161,7	116,8	497,9	172,0
Profit	64,9	93,0	107,5	99,0	73,5	244,6	94,0

SOURCE : ETVA–2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.8 MEILLEUR PROFIT POUR LES JEUNES INDÉPENDANTS LES PLUS ÂGÉS ET LES PLUS INSTRUITS

Durant le mois de référence de l'enquête, le chiffre d'affaire moyen d'une unité dirigée par un jeune est de 172 milliers d'Ariary, tandis que le profit moyen est de 94 milliers d'Ariary.

Les performances ne sont pas les mêmes selon le sexe du dirigeant : le profit moyen d'une unité dirigée par un homme est de 103,5 milliers d'Ariary et de 79,6 milliers d'Ariary lorsque le dirigeant est une femme.

Le chiffre d'affaire ou le profit est plus important chez les jeunes les plus âgés et chez les jeunes les plus instruits. Ainsi, l'expérience ou la maturité a un impact positif sur la valeur de chacun de ces deux agrégats économiques. En 2013, le profit mensuel moyen est de

64,9 milliers d'Ariary pour les 15-19 ans, de 93 milliers d'Ariary pour les unités dirigées par les 20-24 ans et atteint 107,5 milliers d'Ariary pour les unités dirigées par les 25-29 ans.

L'importance du chiffre d'affaire chez les plus instruits montre l'existence d'un retour sur investissement éducatif sur la performance des unités dirigées par les jeunes. Les plus instruits sont mieux armés pour monter des projets créant plus de valeur ajoutée et rapportant plus d'excédent brut. Selon le niveau d'instruction atteint, le profit mensuel moyen est de 73,5 milliers d'Ariary pour les jeunes chefs d'unité ayant le niveau primaire et de 119,5 milliers d'Ariary pour les jeunes chefs d'unité ayant le niveau secondaire ou supérieur.

3.9 REVENU ET VOLUME HORAIRE PLUS IMPORTANT CHEZ LES JEUNES HOMMES

Le revenu mensuel brut des jeunes est estimé à 99,1 milliers d'Ariary pour un horaire hebdomadaire de 32,1 heures. Le revenu augmente avec le cycle d'étude : 45,9 milliers d'Ariary pour ceux qui n'ont accompli aucun cycle d'étude et 214,4 milliers d'Ariary pour ceux qui sont de niveau supérieur.

Les jeunes hommes salariés perçoivent en moyenne beaucoup plus que leurs homologues femmes (salaire brut de 111,3 milliers d'Ariary pour les jeunes hommes et de 84,4 milliers d'Ariary pour

les jeunes femmes). Cependant, les jeunes hommes travaillent davantage que les jeunes femmes : horaires hebdomadaires moyens respectifs de 35 heures pour les hommes et de 29,4 heures pour les femmes.

3.9.1 Les jeunes ayant un niveau supérieur travaillent moins mais gagnent beaucoup plus



Tableau 14

HORAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN DE TRAVAIL ET REVENU MENSUEL (EN MILLIERS D'ARIARY) PAR CLASSE D'ÂGE ET CYCLE D'ÉTUDE									
INDICATEURS	GROUPE D'ÂGES				CYCLE D'ÉTUDE				ENSEMBLE
	15 - 19	20 - 24	25 - 29	ENSEMBLE	AUCUN	PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPÉRIEUR	
Horaire hebdomadaire (heures)	28,4	32,3	37	32,1	33,3	31,8	31,8	30,8	32,1
Revenu mensuel brut en milliers d'Ariary	58,2	118,4	115,1	99,1	45,9	71,8	115,1	214,4	99,1

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.10 FAIBLE ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI ET ABSENCE DE FORMATION CONTINUE

En 2013, quatre jeunes actifs sur 10 (39,6%) déclarent que la formation qu'ils ont reçue a été utile ou adaptée à l'exercice de leur emploi actuel et 12% s'estiment surqualifiés. En revanche, la moitié des jeunes actifs (48,4%) est confrontée à des lacunes dans leurs connaissances ou leurs capacités, ce qui nécessite un supplément de formation. Ainsi, le manque de compétence est majoritairement reconnu parmi les jeunes actifs.

Les jeunes actifs les moins instruits sont proportionnellement plus nombreux à reconnaître leur manque de compétence ou d'existence de lacunes : 78,4% des jeunes qui n'ont fini aucun cycle d'étude ressentent des lacunes. La part des jeunes estimant avoir des lacunes diminue à 49,4% chez les jeunes de niveau primaire, à 29,7% chez les jeunes de niveau secondaire et à 15,4% chez les jeunes de niveau supérieur. Il existe donc une inadéquation entre l'emploi et la formation.

Les jeunes actifs se considérant comme surqualifiés pour leur emploi sont, d'une façon cohérente, proportionnellement plus nombreux parmi les jeunes les plus instruits. Ainsi, 1% des jeunes qui n'ont aucun cycle d'étude pensent être surqualifiés, 6,1% des jeunes actifs de niveau primaire, 26,3% des jeunes de niveau secondaire et 43,7% des jeunes actifs de niveau supérieur.

En dépit de la perception de lacunes ou de manque de compétences, la majorité des jeunes actifs (96,9%) n'a pas pu bénéficier d'une formation pour exercer leur activité actuelle durant les 12 derniers mois. L'absence de formation désavantage les jeunes par rapport à leurs homologues plus âgés et freine leur insertion profonde dans la vie active.

En 2013, seuls 13,9% des jeunes actifs prévoient de continuer leurs études, en particulier les jeunes actifs ayant le niveau secondaire et plus (30,4%).

3.11 DES EMPLOIS INFORMELS ET PEU RÉMUNÉRÉS

La qualité des emplois des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans à Madagascar peut être appréciée par d'autres indicateurs : part des travailleurs à leur propre compte et employés salariés en dessous de la rémunération moyenne, part des travailleurs avec un contrat à durée inférieur à 12 mois, part de travailleurs familiaux, part de travailleurs dans l'emploi informel ou encore part des travailleurs non satisfaits de leur emploi actuel.

En 2013, 9 jeunes travailleurs sur 10 sont dans l'emploi informel. Sur dix jeunes travailleurs, 5 jeunes sont des travailleurs familiaux et 3 jeunes sont des travailleurs à leur propre compte. Enfin, 6 jeunes employés salariés sur 10 travaillent en dessous de la rémunération moyenne des jeunes salariés (le salaire moyen des employés est estimé à 98 700 Ariary). Malgré cette situation, la proportion des jeunes travailleurs non satisfaits dans leur emploi est faible (30%).



Travailleurs familiaux

Le motif le plus fréquemment cité pour justifier l'exercice d'un emploi avec un statut d'aide familiale est de répondre à la sollicitation de la famille: 77,6% des situations de travailleur familial y correspondent.

3.11.1 Très peu de jeunes en situation d'emploi régulier



Tableau 15

INDICATEURS DE QUALITÉ (EN %) DES EMPLOIS DES JEUNES	
INDICATEURS DE QUALITÉ DE L'EMPLOI	NIVEAU
Part des travailleurs à leur propre compte	33,7
Part des travailleurs familiaux	52,8
Part des employés salariés en dessous de la rémunération moyenne	65,1
Part des travailleurs avec un contrat à durée inférieure à 12 mois	34,6
Part des travailleurs non satisfaits dans leur emploi actuel	30,0
Part des travailleurs dans l'emploi informel	94,9
Part des travailleurs dans l'emploi régulier	12,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.12

RECHERCHE D'EMPLOI FACILITÉ PAR LE SECTEUR INFORMEL

En 2013, 7 jeunes travailleurs sur 10 ont trouvé leur emploi actuel en moins d'un mois. Compte tenu de la part de travailleurs dans l'emploi informel (94,9%), la courte durée pour trouver l'emploi actuel pourrait s'expliquer par la plus grande facilité à trouver un emploi dans le secteur informel que dans le secteur formel.

Les jeunes femmes travailleuses semblent trouver plus rapidement du travail que les jeunes hommes : 8 jeunes femmes travailleuses sur 10 ont mis moins d'un mois pour trouver leur emploi actuel contre 7 jeunes travailleurs sur 10 pour les jeunes hommes. Seulement 6,1% des jeunes travailleurs ont mis 2 ans ou plus pour trouver leur emploi actuel.

3.12.1 Les jeunes malagasy trouvent rapidement du travail



Tableau 16

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LE TEMPS MIS POUR TROUVER LEUR EMPLOI ACTUEL ET LE SEXE			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
DURÉE DE RECHERCHE DE L'EMPLOI ACTUEL			
Moins d'un mois	74,9	80,4	77,8
1 mois à moins de 3 mois	6,5	5,3	5,9
3 mois à moins de 6 mois	5,4	3,9	4,6
6 mois à moins d'un an	2,9	2,1	2,5
1 an à moins de 2 ans	2,8	3,5	3,2
2 ans ou plus	7,5	4,8	6,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

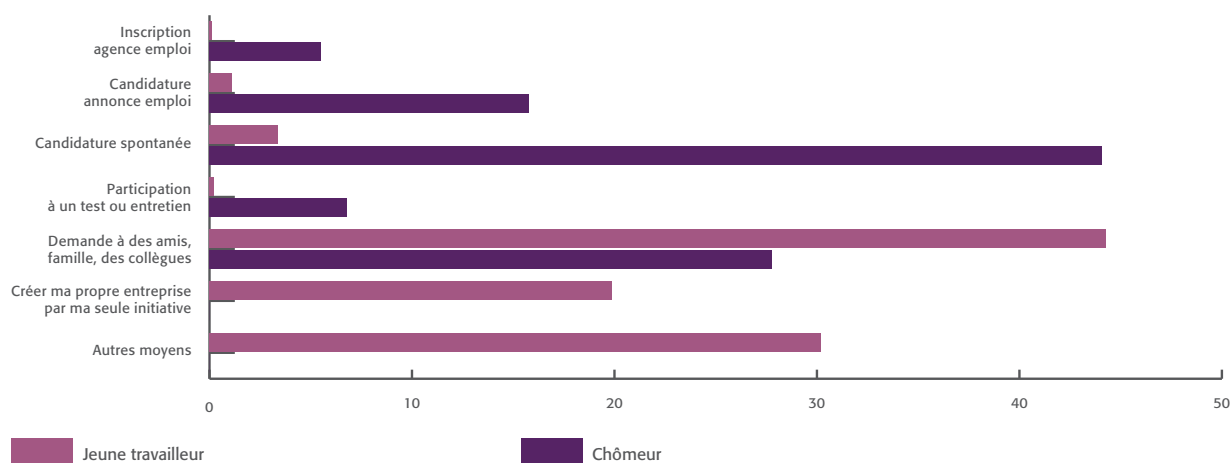
SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

3.12.2 Les jeunes chercheurs d'emplois ont la plupart du temps recours aux réseaux de connaissances pour trouver un emploi



Graphique 8

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LA MÉTHODE DE RECHERCHE D'EMPLOI UTILISÉE POUR OBTENIR L'EMPLOI ACTUEL



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.



3.13

INSERTION DANS LA VIE ACTIVE GRÂCE AUX RÉSEAUX ET À LA CRÉATION D'EMPLOI

Chez les jeunes actuellement employés, la principale méthode de recherche d'emploi est la recherche auprès des amis, de la famille (44%). Ensuite 20% des jeunes actuellement employés optent pour la création d'emploi.

En revanche, les jeunes au chômage actuellement recherchent d'abord un emploi via la candidature spontanée auprès d'entreprises et en second lieu par l'intermédiaire des amis et de la famille.

Peu de jeunes chômeurs optent pour la création de leur propre entreprise (un jeune chômeur sur dix). Ainsi, les objectifs de recherche d'emploi des jeunes chômeurs malgaches sont assez révélateurs. Les jeunes chômeurs cherchent avant tout un emploi sécurisé : 6 jeunes au chômage sur dix désirent travailler dans une entreprise privée et près de 2 jeunes chômeurs sur dix désirent travailler pour l'État ou le secteur public.

3.13.1 Les jeunes chômeurs n'aspirent pas à créer leur propre entreprise



Tableau 17

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES CHÔMEURS SELON LES OBJECTIFS DE RECHERCHE D'EMPLOI	
OBJECTIF DE RECHERCHE	ENSEMBLE
MOI-MÊME (CRÉER MA PROPRE AFFAIRE / EXPLOITATION AGRICOLE)	13,4
Travailler pour l'État / le secteur public	19,0
Travailler dans une entreprise privée	65,8
Travailler dans l'entreprise familiale	1,8
TOTAL	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.



CHAPITRE IV

PRINCIPALES CARACTÉRIS- TIQUES DE LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE





Concepts et objectifs de l'approche de l'OIT

La plupart des études définissent le concept de « transition de l'école vers la vie active » comme le temps écoulé entre la sortie de l'école (soit à l'obtention du diplôme, soit par abandon) et le premier emploi régulier. Cependant, la définition de l'emploi régulier varie d'une étude à une autre et d'un pays à un autre. Ainsi, de nombreuses études fixent la fin de la transition au premier emploi, quel qu'il soit, tandis que certaines études se réfèrent à des dimensions qualitatives telles que le premier emploi régulier, caractérisé par un contrat type.

Les Enquêtes sur la Transition de l'école vers la vie Active (ETVA) de l'OIT ont été conçues de manière à appliquer une définition plus stricte de « l'emploi régulier » que celle généralement utilisée. Selon l'enquête ETVA une personne a « transité » à partir du moment où elle occupe un emploi qui réponde aux critères de base de la « décence », à savoir une permanence de l'emploi qui puisse garantir au travailleur un sentiment de sécurité (par exemple, un contrat à durée indéterminée) ou un emploi dont le travailleur est personnellement satisfait. L'OIT introduit donc une nouvelle dimension de la qualité dans la définition standard de la transition de l'école au travail.

Concept de transition standard

La transition de l'école vers la vie active est définie comme le passage d'une jeune personne (âgée de 15 ans à 29 ans) de la fin des études jusqu'au premier emploi stable ou satisfaisant.

Un emploi stable est caractérisé par l'existence d'un contrat d'embauche (verbal ou écrit) d'une durée supérieure à un an. Par conséquent, les emplois indépendants, où la relation d'emploi n'est pas basée sur un contrat écrit, en sont exclus. Le contraire de l'emploi stable est un emploi temporaire ou un emploi à durée déterminée.

L'emploi satisfaisant est une notion subjective, basée sur l'auto-évaluation de l'employé. Un emploi satisfaisant implique un travail que le concerné estime « correspondre » au profil de carrière qu'il souhaite à cet instant précis. Il s'oppose au travail non satisfaisant, qui implique une insatisfaction par rapport à l'emploi.

Le choix d'un emploi « stable » ou « satisfaisant » traduit la volonté de l'OIT de rompre avec les définitions traditionnelles de la transition qui mettent l'accent sur le premier emploi, indépendamment de la qualification. En outre, le recours à une valeur normative pour le type d'emploi se fonde sur la volonté de l'Organisation de promouvoir le concept d'un emploi décent pour tous.

Dès lors, une jeune personne n'a pas terminé sa transition vers l'emploi si elle est engagée dans un travail qui, de par sa nature précaire ou non satisfaisante, ne lui profite que très peu. En d'autres termes, une jeune personne n'a pas achevé sa transition lorsque le travail pour lequel elle est employée n'utilise pas tout son potentiel en tant qu'acteur productif, ne renforce pas sa confiance en elle-même, n'ajoute pas de valeur au cheminement de la carrière désirée, ne lui ouvre pas de possibilité d'intégration sociale et ne lui garantit pas un revenu équitable et suffisant pour elle et sa famille.

Les étapes de la transition

On distingue trois étapes de transition :

Transité

Un jeune qui a « transité » est celui qui occupe actuellement soit :

- a) un emploi stable et satisfaisant ;
- b) un emploi stable, mais non satisfaisant ;
- c) un emploi satisfaisant, mais temporaire ;
- d) un emploi indépendant satisfaisant.

En transition

Un jeune est encore « en transition » s'il est dans l'une des situations suivantes :

- a) actuellement sans emploi ;
- b) occupe actuellement un emploi (salarié) temporaire et non satisfaisant ;
- c) est actuellement travailleur indépendant et insatisfait ;
- d) est actuellement inactif et non scolarisé, avec l'idée de chercher du travail plus tard.

Transition non commencée

Un jeune qui « n'a pas transité » se trouve dans l'une des situations suivantes :

- a) encore dans le système éducatif ;



b) actuellement inactif et non scolarisé, sans intention de chercher du travail.

Les phases de la transition

Pour une jeune personne ayant achevé sa transition ou ayant transitionné, il est important de savoir si elle a rencontré ou non des difficultés pour obtenir un emploi stable/satisfaisant. Pour cela une analyse rétrospective doit être effectuée afin de tenir compte du laps de temps écoulé entre la sortie de l'école et l'obtention d'un emploi stable et/ou satisfaisant. **La période de transition décrit les phases (exclusives) suivantes :**

Transition directe : Un jeune qui, après avoir quitté l'école, est embauché, dès sa première expérience professionnelle, dans un emploi stable ou satisfaisant ;

Périodes d'emploi temporaire/indépendant et emploi non satisfaisant, ou un emploi sans contrat et aucune période de chômage ou d'inactivité ;

Périodes de chômage, avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité ;

Autres : Une jeune personne peut être classée dans la catégorie « Autres » si, après avoir quitté l'école, elle a voyagé ou a été engagée comme personnel domestique.

Les modalités de la transition

La prise en compte de la durée, pour les quatre phases possibles de transition, permet de distinguer la « transition courte », la « transition moyenne » et la « transition longue ».

1. Une transition courte est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi stable et/ou satisfaisant, le jeune a connu l'une des situations suivantes soit :

- Une transition directe ;
- une période d'emploi temporaire / indépendant / un emploi sans contrat et non satisfaisant de moins d'un an, sans période de chômage ou d'inactivité ;
- Une période de chômage de moins de trois mois (avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité) ;
- Une période d'inactivité de moins d'un an.

2. une transition moyenne est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi régulier et/ou satisfaisant, le jeune a connu soit :

- Une période d'emploi temporaire / indépendant / un emploi sans contrat et non satisfaisant comprise entre un an et deux ans, sans période de chômage ou d'inactivité ;
- Une période de chômage de trois mois à un an (avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité) ;
- Une période d'inactivité d'un an ou plus.

3. Une transition longue est une transition pour laquelle, avant d'obtenir l'actuel emploi stable et/ou satisfaisant, le jeune a connu soit :

- Une période d'emploi temporaire / indépendant / un emploi sans contrat et non satisfaisant de deux ans ou plus, sans période de chômage ou d'inactivité ;
- Une période de chômage d'un an ou plus (avec ou sans périodes d'emploi ou d'inactivité).



4.1

EN 2013, 4 JEUNES SUR 10 HORS DU SYSTÈME ÉDUCATIF ONT CONNU UN ÉTAT DE TRANSITION AVANT LEUR SITUATION ACTUEL

Parmi les jeunes de 15 ans à 29 ans hors du système éducatif, 43,3% ont connu uniquement un état avant l'actuel, 34% en ont connu deux et 11,9% en ont vécu trois. Ainsi, la distribution des jeunes hors du système éducatif montre une baisse graduelle de la proportion des jeunes selon le nombre d'épisodes transitoires. Ainsi, 4,7% des jeunes hors du système éducatif ont vécu 4 états différents, 1,3% ont vécu 5 états avant leur état actuel. Enfin, seulement 0,6% des jeunes hors du système éducatif ont déjà vécu 8 épisodes ou plus.

Le nombre moyen d'épisode transitoire ou d'état connu par un jeune hors du système éducatif est de 1,84 pour les hommes et de 1,85 pour les femmes. Le nombre moyen d'épisodes transitoires augmente avec le cycle d'étude accompli : de 1,52 pour ceux qui n'ont achevé aucun cycle, le nombre moyen d'épisodes transitoires augmente à 1,92 pour ceux qui sont de niveau primaire, à 1,93 pour ceux qui sont de niveau secondaire et à 2,7 pour les universitaires.

Chez les jeunes occupés, qui sont déjà hors du système scolaire, le nombre moyen d'états de transition (antérieurs à la situation actuelle) est de 1,85. Le nombre moyen d'états de transition augmente avec l'âge : 1,47 pour les jeunes occupés de 15-19 ans, 1,94 pour les jeunes occupés de 20-24 ans et 2,18 pour les jeunes occupés de 25-29 ans.

Les jeunes salariés sont les jeunes ayant vécu le plus d'états de transition (en moyenne 2,46). Puis, les jeunes travailleurs indépendants ont vécu en moyenne 2,19 états de transition, les jeunes patrons en ont vécu 2,06 en moyenne. Les aides familiales (ou travailleurs familiaux) semblent les plus stables (avec 1,52 états observés en moyenne).

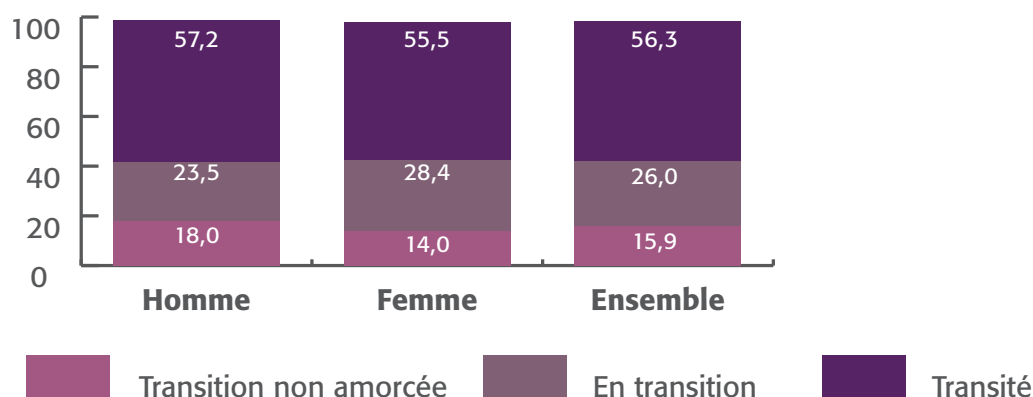
Les jeunes actuellement sans emploi (chômage ou inactivité) ont vécu 1,68 état transitoire en moyenne. Plus ces jeunes actuellement sans emploi sont âgées, plus le nombre moyen d'état transitoire est élevé : 1,47 état transitoire en moyenne chez les 15-19 ans, 1,95 pour les 20-24 ans et 2,18 pour les 25-29 ans.

4.1.1 La majorité des jeunes ont achevé la transition vers la vie active



Graphique 9

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON L'ÉTAPE DE TRANSITION PAR SEXE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

4.2

LA MAJORITÉ DES JEUNES N'AYANT PAS COMMENCÉ LEUR TRANSITION DANS LA VIE ACTIVE SONT DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

En 2013, 15,9% des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans n'ont pas encore commencé leur phase de transition. La majorité de ces jeunes

sont dans le système éducatif. Ainsi, 3 jeunes sur 10 âgés de 15 ans à 19 ans n'ont pas amorcé leur transition et la proportion de jeunes



n'ayant pas amorcé leur transition tombe à 1% pour les jeunes âgés de 25 ans à 29 ans.

En milieu urbain, les jeunes ont plus de chance de se trouver en situation de non transition à cause d'une proportion d'enfants scolarisés plus importante qu'en milieu rural.

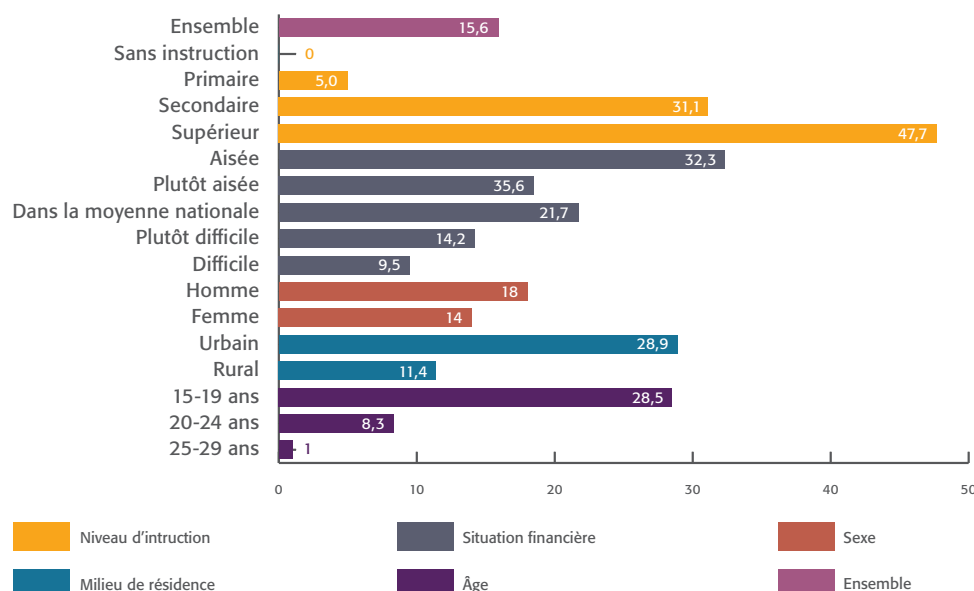
Selon le niveau d'instruction, les jeunes ayant un niveau universitaire préfèrent rester dans une situation de transition non entamée afin de poursuivre leur cursus : la moitié d'entre eux n'ont pas entamé encore leur phase de transition.

4.2.1 Les jeunes non instruits ont pratiquement tous entamé leur phase de transition



Graphique 10

PROPORTION (EN %) DES JEUNES N'AYANT PAS AMORCÉ LEUR TRANSITION SELON LE GROUPE D'ÂGE, LE MILIEU DE RÉSIDENCE, LE SEXE, LA SITUATION FINANCIÈRE DU MÉNAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

4.3

UN QUART DES JEUNES EN TRANSITION VERS LA VIE ACTIVE

En 2013, un quart des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans sont « en cours de transition vers la vie active ». Selon la catégorie d'emploi, 77,4% des jeunes en transition sont des travailleurs indépendants insatisfaits de leur emploi. La part importante de jeunes insatisfaits traduit le caractère précaire de l'emploi des jeunes et l'inadéquation du marché du travail par rapport à leurs attentes. Les jeunes issus de ménages en difficulté financière sont plus engagés dans leur phase de transition que les jeunes issus des ménages aisés : 3

jeunes sur 10 issus de ménages en difficulté sont en transition alors que moins de 1 jeune sur 10 issu de ménages aisés est en transition. La difficulté financière des ménages est l'un des motifs principal qui pousse les jeunes à commencer rapidement leur phase de transition vers la vie active. Les jeunes les moins instruits commencent plus vite leur phase de transition que les jeunes avec un niveau d'instruction plus élevé.

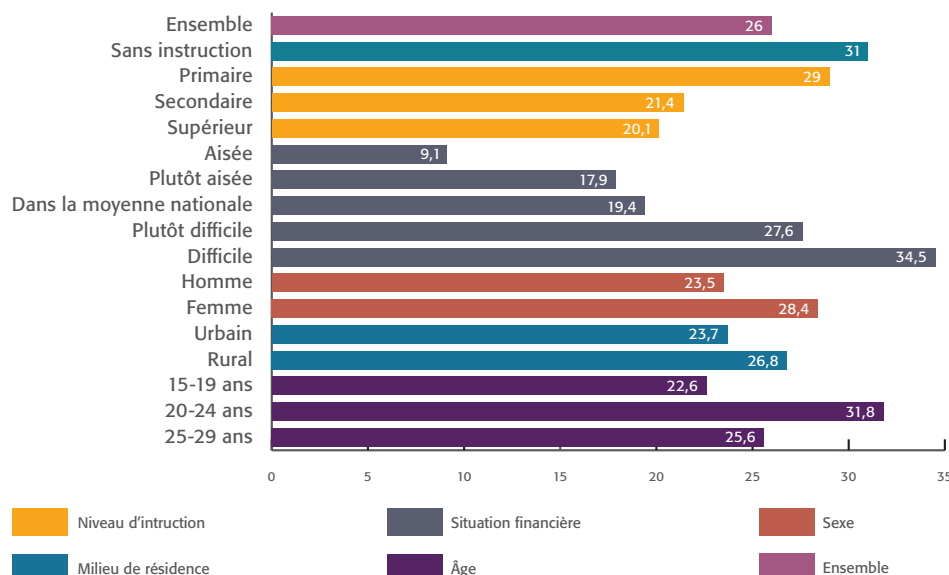


4.3.1 Trois jeunes sur dix issus de ménages en situation financière difficile sont en transition



Graphique 11

PROPORTION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS EN TRANSITION SELON LE GROUPE D'ÂGE, LE MILIEU DE RÉSIDENCE, LE SEXE, LA SITUATION FINANCIÈRE DU MÉNAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

4.4 PLUS DE JEUNES ONT ACHEVÉ LEUR TRANSITION EN MILIEU RURAL

En 2013, 56,3 % des jeunes ont achevé leur phase de transition. La part des jeunes ayant achevé leur transition vers la vie active est relativement plus importante en milieu rural : 6 jeunes sur 10 arrivent à cette phase de transition en milieu rural contre 4 jeunes sur 10 en milieu urbain. D'une façon cohérente, plus les jeunes sont âgés, plus ils sont nombreux à avoir achevé leur transition. Ainsi, 7 jeunes âgés de 25 à 29 ans sur 10 ont « transité ».

Selon les sous-catégories de la transition vers le marché du travail, la majorité des jeunes ont « transité » vers un emploi indépendant satisfaisant (85,4 %). Comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'emploi indépendant reste le principal pourvoyeur d'emploi des jeunes à Madagascar. Enfin, 11,5 % des jeunes ayant

transité sont dans la catégorie des emplois stables. La part des jeunes ayant transités vers un emploi temporaire satisfaisant est encore faible (3,1 %).

Les jeunes en transition ou ayant achevé leur transition s'orientent vers deux principaux groupes de profession : la profession « d'agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche » et celle « d'ouvrier et employé non qualifié ». D'une part ces professions ne nécessitent pas de qualification importante, d'autre part l'insertion dans ces professions ne nécessitent pas beaucoup de formalités. Les métiers de « services/vendeurs » et ceux de « l'artisanat/extraction/bâtiment » concernent 10 % des jeunes travailleurs « ayant transité » ou en transition.

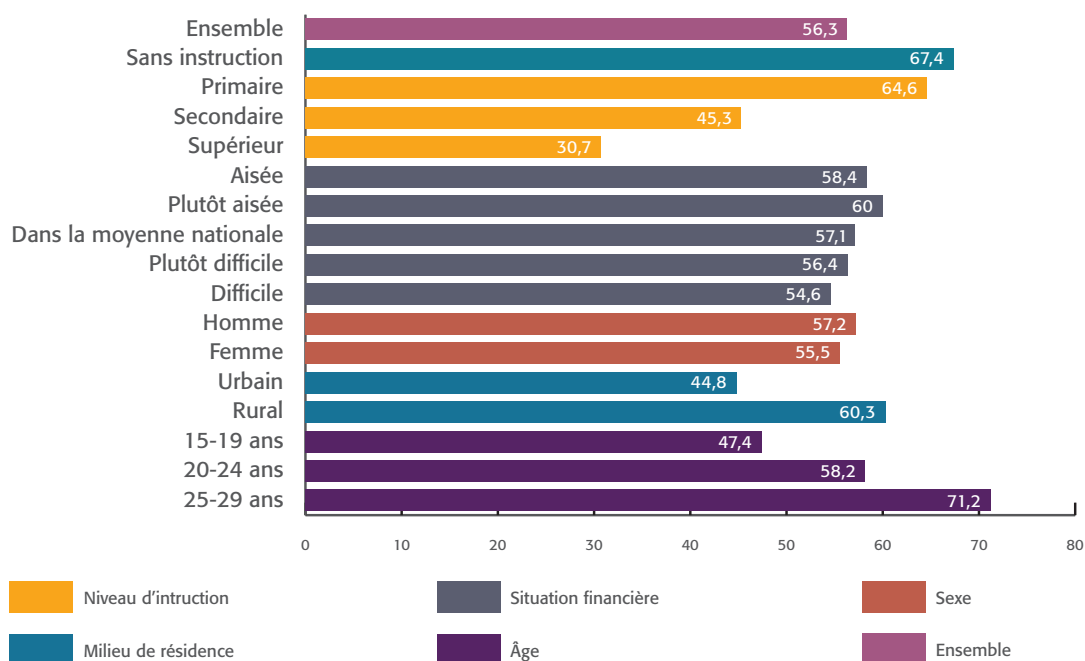


4.4.1 Sept jeunes de 25-29 ans sur dix sont des travailleurs « transités »



Graphique 12

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS AYANT TRANSITÉ OU EN TRANSITION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE, LE SEXE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION



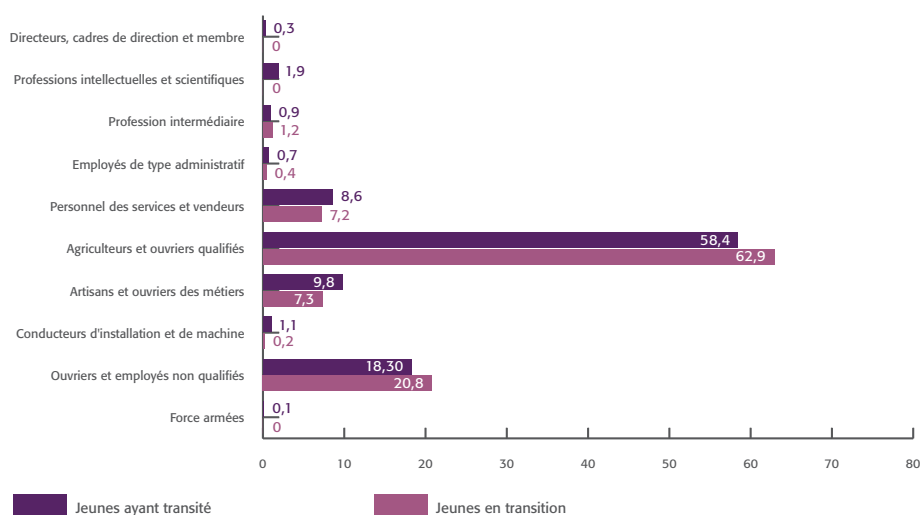
SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

4.4.2 Très peu de jeunes travailleurs ayant achevé leur transition occupent des postes de directeurs et de cadres de direction



Graphique 13

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS ET DES JEUNES DONT LA TRANSITION EST ACHÉVÉE SELON LES GRANDS GROUPES DE LA CITP



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.



4.5

TRANSITION DIRECTE POUR LA MAJORITÉ DES JEUNES, EN PARTICULIER POUR LES TRAVAILLEURS « FAMILIAUX »

A Madagascar, 4 jeunes sur 10 âgés de 15 ans à 29 ans ayant transité ont connu une transition directe (embauche directe dans un emploi stable ou satisfaisant dès la première expérience professionnelle après avoir quitté l'école).

La transition directe est plus courante pour les jeunes travailleurs familiaux : 6 jeunes travailleurs familiaux actuels sur 10 ont connu une transition directe. En revanche, sur l'ensemble des salariés actuels, des employeurs actuels et des travailleurs indépendants

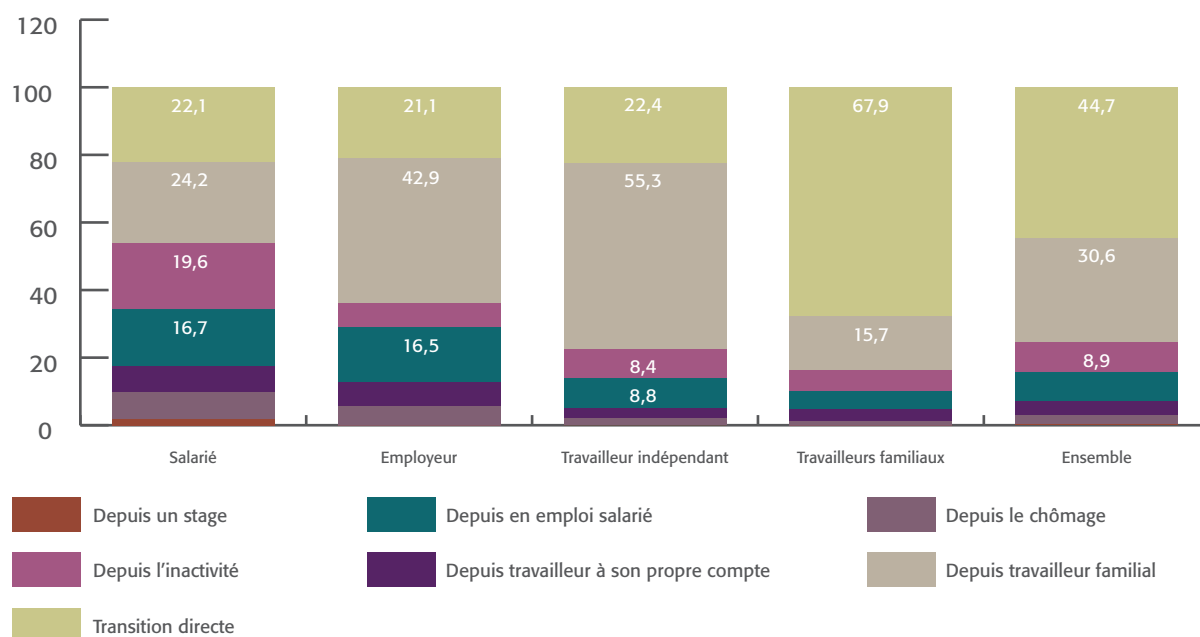
actuels, seulement 2 jeunes sur 10 ont connu une transition directe. L'entrée dans l'entreprise familiale est plus facile car ce type de transition directe ne nécessite aucune formalité importante, d'autant plus que ces entreprises sont en majorité dans le secteur informel. La moitié des travailleurs indépendants et la moitié des employeurs étaient des travailleurs familiaux auparavant. Ainsi, l'entreprise familiale resterait le lieu principal d'acquisition d'expérience pour les jeunes à Madagascar pour pouvoir monter ses propres affaires ou créer sa propre entreprise.

4.5.1 Seuls deux salariés sur dix ont connu une transition directe



Graphique 14

RÉPARTITION DES JEUNES (EN %) AYANT TRANSITÉ VERS UN EMPLOI STABLE ET/OU SATISFAISANT SELON LE STATUT D'OCCUPATION ÉCONOMIQUE ANTÉRIEURE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

4.6

LA TRANSITION VERS LA VIE ACTIVE EST COURTE

A Madagascar, selon la classification du BIT, la durée de la transition des jeunes est classé comme courte. En effet, 8 jeunes travailleurs ayant transité sur 10 sont dans ce cas. Enfin, 85,4 % des jeunes ayant transité sont des travailleurs indépendants satisfaits de leur

condition. Les jeunes femmes ont une durée de transition relativement plus courte que les jeunes hommes.

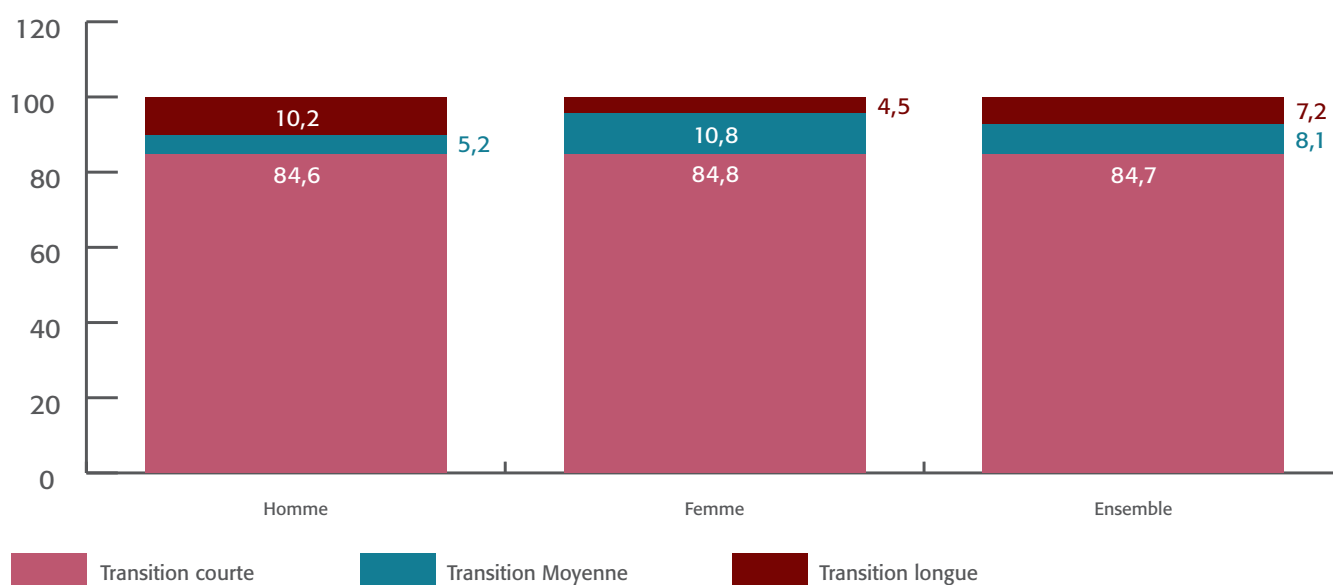
La durée de la transition des travailleurs non étudiants ayant transité est de 2 ans en moyenne. Si on ne considère pas les jeunes qui ont transité directement (hors transition directe), la durée de transition est plus importante (un peu moins de 5 ans en moyenne). La

durée de transition des jeunes hommes est toujours plus longue que celle des jeunes femmes. Enfin, la transition vers un emploi satisfaisant à son propre compte est assez courte comparativement à la durée de transition vers un emploi stable.

4.6.1 Très peu de jeunes femmes ont connu une transition longue

 Graphique 15

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS AYANT TRANSITÉ SELON LA DURÉE DE LA TRANSITION ET LE SEXE



SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

4.6.2 La durée de transition est plus longue pour les hommes

 Tableau 18

MODALITÉS ET DURÉE (EN MOIS) DE LA TRANSITION SELON LE SEXE POUR LES TRAVAILLEURS NON-ÉTUDIANTS AYANT TRANSITÉ			
DURÉE MOYENNE DE TRANSITION	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Hors transition directe	60,8	57,9	59,4
Y compris transition directe	26,7	22,2	24,3
Vers un emploi stable - Y compris transition directe	36,3	38,6	37,3
Vers un emploi à propre compte satisfaisant ou un emploi temporaire satisfaisant – Y compris transition directe	24,8	20,3	22,4

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

CHAPITRE V

LES IMPLICATIONS POLITIQUES





Identifier la nature et l'ampleur du défi de l'emploi des jeunes au niveau national à Madagascar est une condition préalable à la formulation des politiques intégrées basées sur des données probantes et des interventions programmatiques. Avec des informations détaillées sur les blocages qui empêchent la création suffisante d'emplois et l'absorption des cohortes de jeunes entrants sur le marché du travail, le gouvernement malagasy est mieux préparé pour concevoir des réponses politiques efficaces. Faciliter une meilleure transition de l'école au travail (ou transition entre le travail à l'école pour les jeunes déjà engagés dans le travail des enfants) est une condition préalable pour aider les jeunes à surmonter les difficultés à trouver et conserver un emploi décent.

A Madagascar les emplois de faible qualité et les inégalités de transitions sur le marché du travail persistent malgré une amélioration des niveaux de scolarité. D'après les résultats de l'enquête, Madagascar doit avoir une vision pour l'avenir de son marché du travail et une stratégie pour améliorer ses résultats sur le marché du travail, en particulier pour les jeunes. L'ETVA 2013 et les ensembles de données à venir pour 2015 peuvent apporter une contribution significative en fournissant aux décideurs des informations pour initier, suivre et évaluer les nombreux programmes et politiques décrits ci-dessous et pour avancer vers la mise en œuvre d'un Plan d'Action National. Les principaux domaines d'action suivants, même s'ils restent génériques, pourraient être suivis de près.

5.1

CONCEVOIR LA POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE POUR FAVORISER LA CROISSANCE DE L'EMPLOI, EN PARTICULIER DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Au-delà de l'amélioration de l'alignement du système éducatif aux besoins du marché du travail, des solutions axées sur la demande sont nécessaires pour créer des emplois supplémentaires pour les jeunes (qualifiés et non qualifiés). Cela nécessite des efforts politiques coordonnées pour soutenir la demande globale par des

politiques macroéconomiques favorables à l'emploi et favoriser les moteurs de croissance dans les services ou les industries (OIT, 2013, section 6) avec la plus forte valeur ajoutée. Voir l'encadré 3 pour les approches générales dans ce domaine.

Encadré 2 : Approches visant à stimuler la demande globale et promouvoir l'emploi des jeunes

Des politiques qui favorisent l'emploi et la croissance durable sont essentielles si l'on souhaite que les jeunes aient une chance équitable d'obtenir un travail décent. Les résultats sur le marché du travail des jeunes sont étroitement liés à l'évolution globale de l'emploi, mais ils sont plus sensibles à la conjoncture. Un coup de pouce de la demande globale est la clé pour résoudre la crise de l'emploi des jeunes car cela va créer plus d'opportunités d'emplois pour les jeunes. Les recherches de l'OIT montrent que les politiques macro-économiques peuvent influencer sur l'emploi des jeunes en encourageant la diversification économique et la transformation productive, la réduction de la volatilité macroéconomique et en s'engageant dans des politiques contre-cycliques opportunes et ciblées ; desserrant les contraintes sur la croissance du secteur privé, avec un accent particulier sur l'accès au financement pour les micro, les petites et les moyennes entreprises ; mettant l'accent sur les interventions axées sur la demande ciblée ayant un impact particulier sur l'emploi des jeunes (par exemple travaux intensifs d'infrastructure, les programmes publics d'emploi, des subventions salariales et de formation), et d'assurer un financement adéquat et prévisible pour des interventions ciblées de l'emploi des jeunes.

Source: OIT (2013) encadré 8

5.2

ASSURER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION POUR TOUS ET LA PRÉVENTION DES DÉPARTS SCOLAIRES ANTICIPÉS

Avec les résultats scolaires présentés et pour être clairement liés à de meilleurs résultats sur le marché du travail pour les jeunes et une transition vers le marché du travail plus facile, les politiques et les ressources doivent être orientées vers le maintien

des jeunes à l'école et l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement et centres de formation professionnelle.

Les actions politiques à cet égard sont nombreuses, y compris :

- Promouvoir un accès équitable à une éducation de base, en s'assurant que la qualité n'est pas sacrifiée face à la quantité ;
- Promouvoir la littératie parmi ceux qui n'ont pas eu accès à l'éducation primaire (peut être inclus dans des programmes de formations spécifiques) ;
- Remédier aux barrières financières et non-financières pour accéder aux formations, en particulier pour les jeunes filles ;
- Renforcer la pertinence des formations professionnelles en investissant dans les systèmes publics Technical & Vocation Education Training (TVET), incluant en particulier les améliorations technologiques et en unissant le gouvernement et les employeurs dans des conseils de compétence nationaux pour le développement des curriculum ;
- Renforcer l'orientation professionnelle dans l'école ;
- Répondre précisément aux groupes défavorisés dans les stratégies de développement des compétences et supprimer les obstacles à la participation (par exemple, les services de garde pour les jeunes mères) ;
- Améliorer l'accès et la qualité de l'apprentissage informel ;
- Établir un processus de certification des compétences, y compris celles acquises par la formation informelle ;
- Cibler les travailleurs du secteur informel dans les métiers spécifiques et reformer vers des domaines plus productifs.

5.3

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN VEILLANT À L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET AUX DROITS DES JEUNES TRAVAILLEURS

Les jeunes continuent à souffrir de déficits de travail décent et exercent dans des emplois de faible qualité. La plupart des jeunes travailleurs sont en emploi irrégulier dans l'économie informelle. Les lois du travail et les conventions collectives, y compris par le biais des mécanismes de sanction, peuvent protéger les jeunes travailleurs et faciliter leur transition vers un emploi stable et décent.

En parallèle, un système d'incitations pour encourager l'enregistrement des entreprises doit être encouragé, tout en fournissant en même temps des incitations pour les employeurs à investir dans l'amélioration des conditions de travail des jeunes. Le gouvernement doit donner des signaux clairs aux entreprises qu'il soutient dans l'expansion du secteur formel.

5.4

SOUTENIR LES EMPLOYEURS À PRENDRE UNE PART ACTIVE DANS LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS POUR LES JEUNES

Les employeurs peuvent embaucher des jeunes lorsque des subventions sont offertes dans la voie d'allègements fiscaux ou d'autres incitations financières, bien que les niveaux très élevés de l'informalité à Madagascar puissent nuire à l'efficacité d'une telle stratégie. On peut certainement faire plus dans l'analyse de la rentabilité pour l'emploi des jeunes en mettant en évidence la façon dont cela a un impact sur la compétitivité des organisations. Aider

les employeurs à lier l'investissement envers les jeunes et la formation de leur jeune personnel à leur stratégie d'entreprise est un domaine qui pourrait être élargi. Dans le même temps, le gouvernement est invité à donner des signaux clairs aux entreprises en récompensant les entreprises du secteur privé qui répondent bien à des mesures induisant la création d'emplois pour les jeunes.



5.5

RENFORCER LE RÔLE DES INSTITUTIONS QUI S'OCCUPENT DES QUESTIONS D'EMPLOI/CHÔMAGE ET AMÉLIORER LA COLLECTE ET LA DIFFUSION D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Comme très peu de jeunes utilisent des moyens formels pour trouver du travail, renforcer le rôle des institutions qui s'occupent des questions d'emploi/chômage et améliorer la collecte et la diffusion d'information sur le marché du travail. Les jeunes utilisent principalement des méthodes informelles pour chercher un emploi. Les employeurs utilisent également les réseaux informels pour recruter de jeunes personnes. Compte tenu de cette situation, la demande

croissante de main-d'œuvre sans améliorer l'information et l'accès au marché du travail fera peu pour aider à intégrer les jeunes défavorisés qui n'ont pas des liens personnels avec le marché du travail. Un investissement accru dans les bureaux et les agences d'emploi peut contribuer à améliorer le lien entre les jeunes et les entreprises.

5.6

RENFORCER LES MÉCANISMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES INFORMELLES

L'accès au financement est toujours répertorié comme une contrainte majeure pour les entreprises pour accroître leur capacité via les investissements menant à la création de nouveaux emplois. Ceci est particulièrement important dans un pays comme Madagascar où la majorité des établissements sont des micros et petites entreprises. Par conséquent, les mesures visant à améliorer l'inclusion financière sont susceptibles de stimuler la demande de main-d'œuvre et générer de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes. Dans le même temps, il y a une foule d'autres mécanismes de soutien qui peuvent aider à augmenter la productivité et les conditions de travail des micros et petites entreprises, où tant de jeunes sont engagés, **notamment dans les domaines macro- et micro-économiques suivants d'intervention :**

- Au niveau macroéconomique : rationaliser et simplifier l'enregistrement des entreprises et régimes de licences ; simplifier l'administration fiscale ; examiner la propriété foncière, créer un environnement favorable pour les entreprises ; introduire des mesures incitatives pour le respect du cadre juridique et réglementaire ;
- Au niveau microéconomique : appuyer la formation de l'esprit d'entreprise, réduire la vulnérabilité à travers l'extension des filets de sécurité sociale, introduire la sécurité et la formation en santé pour les travailleurs à domicile et les petites entreprises, améliorer l'accès aux marchés ; soutenir le développement de mécanismes de soutien par les pairs à travers l'organisation et via les membres de l'entreprise et les organisations de travailleurs informels.

5.7

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION BIPARTITE ET TRIPARTITE SUR L'EMPLOI DES JEUNES AFIN D'OBTENIR DE MEILLEURS RÉSULTATS POUR L'EMPLOI

La création d'un environnement propice à la réussite des interventions pour l'emploi et sur le marché du travail pour les jeunes exige une coopération bipartite et tripartite. Ceci est confirmé par les résultats de l'évaluation des programmes d'emploi des jeunes. Le

gouvernement malagasy, les organisations d'employeurs et les syndicats ont un rôle à jouer par l'accomplissement de leurs propres mandats spécifiques et grâce à des efforts concertés et conjoints pour la promotion du travail décent pour les jeunes à Madagascar.







ANNEXE 1

DÉFINITIONS DES STATISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

1. Les unités statistiques suivantes sont définies selon les normes de la Conférence internationale des statisticiens du travail :
 - a.** Les travailleurs comprennent toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui, durant une semaine de référence :
 - ont travaillé pour un salaire ou un bénéfice (en espèces ou en nature) pendant au moins une heure ;
 - étaient temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, congés, études, pause dans l'activité de l'entreprise, etc.), mais qui ont un lien formel avec leur emploi ;
 - ont effectué un travail sans salaire pour un gain familial.
 - b.** Les chômeurs comprennent toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui répondent aux trois conditions suivantes au cours de la semaine de référence :
 - ne travaillent pas (selon la définition mentionnée ci-dessus) ;
 - étaient activement à la recherche d'un emploi ou ont pris des mesures concrètes pour démarrer leur propre entreprise ;
 - sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux prochaines semaines suivant la semaine de référence.
 - c.** Les personnes qui n'appartiennent ni au groupe des travailleurs ni à celui des chômeurs sont classées dans la population non active (également appelée population inactive).
2. La Classification internationale des types de professions (CITP) catégorise la population occupée sur la base de leur contrat d'emploi explicite ou implicite, comme suit :
 - a.** Employés (également travailleurs salariés) sont tous les travailleurs qui occupent un « emploi rémunéré », bénéficient d'un contrat explicite (écrit ou oral) ou d'un contrat de travail implicite qui leur donne une rémunération de base qui n'est pas directement dépendante du revenu de l'unité pour laquelle ils travaillent.
 - b.** Employeurs : sont les personnes qui, travaillant à leur propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupent un « emploi indépendant » (c'est-à-dire un emploi dont la rémunération est directement dépendante des bénéfices provenant des biens et services produits) et, à ce titre, peuvent engager sur une base continue une ou plusieurs personnes qui travaillent pour eux comme employé(s).
 - c.** Travailleurs à leur propre compte sont ceux qui, travaillant seul ou avec un ou plusieurs partenaires, occupent un « emploi indépendant » et n'engagent pas, sur une base continue, des employés pour travailler pour eux.
 - d.** Travailleurs familiaux (non rémunérés) sont des travailleurs qui occupent des emplois « indépendants » comme travailleurs à leur compte dans un établissement axé sur le marché exploité par une personne vivant dans le même ménage.
3. Les indépendants sont également classés selon leur activité principale, conformément à la Classification internationale des types de professions (CITP).
4. Un ménage est une famille ou toute autre communauté de personnes déclarant vivre sous le même toit, mettant en commun leurs revenus pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux. Le concept de ménage comprend les membres présents à l'endroit où la famille réside, ainsi que les personnes qui sont temporairement absentes et qui vivent ailleurs, y compris à l'étranger, pour raison d'affaires, d'éducation ou autre, à condition que la durée de leur absence n'excède pas une année. Une personne vivant seule peut aussi être considérée comme un ménage, si elle ne fait pas déjà partie d'une autre unité. Le ménage peut résider dans un appartement séparé ou partagé, et il sera considéré comme une unité indépendante aussi longtemps que le revenu du ménage n'est pas partagé avec d'autres résidents. Les ménages collectifs comme les prisons et les institutions et leurs membres ne sont pas pris en compte dans les enquêtes de main-d'œuvre.
5. La période de référence à laquelle les questions de l'activité économique se rapportent est la semaine précédant la semaine de l'interview (52 semaines tout au long de l'année).
6. Les unités suivantes sont également définies dans l'analyse des ETVA, mais sont en dehors du champ d'application de celles définies dans le cadre international des statistiques du marché du travail et observées au point 1 ci-dessus :
 - a.** Chômeur (au sens large) – une personne sans emploi et disponible pour travailler (assouplissement de la recherche d'emploi des critères du point 1.b. ci-dessus).
 - b.** Taux de sous-utilisation du travail – la somme des jeunes dans l'emploi irrégulier, des chômeurs (définition au sens large) et des jeunes qui ne sont ni travailleurs, ni dans l'éducation / formation (inactifs non étudiants), en pourcentage de la population des jeunes.
 - c.** Emploi régulier – la somme des employés avec un contrat (oral ou écrit) dont la durée est de 12 mois ou plus et des employeurs ; les indicateurs sont donc un mixte des informations sur l'état de l'emploi et les situations de marché.



d. Emploi satisfaisant – basé sur l'auto-évaluation du titulaire du poste, implique un travail que le concerné juge « adapté » au profil de carrière qu'il souhaite au moment précis du sondage.

e. Emploi stable – les employés ayant un contrat (oral ou écrit) dont la durée est de 12 mois ou plus.

f. Emploi temporaire – les employés avec un contrat (oral ou écrit) d'une durée de moins de 12 mois.

7. Un emploi informel est mesuré selon les directives recommandées par la 17ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. Il comprend les sous-catégories suivantes de travailleurs :

a. Les employés rémunérés dans des « emplois informels », c'est-à-dire des emplois ne donnant pas droit à la sécurité sociale, aux congés payés annuels ou aux congés maladie payés ;

b. les employés rémunérés dans une entreprise employant moins de cinq employés ou qui n'est pas enregistrée ;

c. les travailleurs à leur propre compte dans une entreprise employant moins de cinq employés ou qui n'est pas enregistrée ;

d. les employeurs dans une entreprise employant moins de cinq employés ou qui n'est pas enregistrée ;

e. les travailleurs familiaux non rémunérés.



ANNEXE 2

TABLEAUX ADDITIONNELS ETVA-2013 MADAGASCAR



Tableau 19

LES JEUNES AYANT UN EMPLOI PAR STATUT D'EMPLOI (CSP) ET PAR SEXE (UNITÉ : %)			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Salarié	15,8	10,4	13,0
Employeur	4,0	3,6	3,8
Indépendant	37,2	23,0	29,9
Membre d'une coopérat	0,2	0,1	0,1
Travailleurs familial	42,6	62,3	52,8
Autres	0,2	0,6	0,4
TOTAL	100,0	100	100,0



Tableau 20

PART DES JEUNES EMPLOYÉS DANS LE SECTEUR INFORMEL SELON LE SEXE	
SEXE	%
Homme	64,3
Femme	65,1
ENSEMBLE	64,7



Tableau 21

RÉPARTITION DES JEUNES EMPLOYÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT PAR SEXE (UNITÉ : %)			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Contrat écrit durée illimitée	17,1	28,5	21,8
Contrat écrit durée limitée	8,5	15,8	11,5
Contrat oral durée illimitée	43,7	28,2	37,3
Contrat oral durée limitée	30,8	27,5	29,4
TOTAL	100,0	100	100,0



Tableau 22

MOYENNE D'HEURES HABITUELLEMENT TRAVAILLÉES PAR SEMAINE (UNITÉ : HEURE)	
	MOYENNE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE
Homme	35,0
Femme	29,4
ENSEMBLE	32,1



Tableau 23

TRAVAILLEUR INDÉPENDANT PAR RAISON D'ÊTRE TRAVAILLEUR INDÉPENDANT	
	%
Je n'ai pas pu trouver d'emploi salarié	17,9
Pour l'indépendance	51,0
Horaires de travail plus flexibles	8,4
Revenu plus élevé	16,0
Requis par ma famille	3,6
Autres	3,0
TOTAL	100,0



Tableau 24

RÉPARTITION DES JEUNES CHÔMEURS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION PAR SEXE	
	%
NIVEAU D'INSTRUCTION	
Sans instruction	5,9
Primaire	37,8
Secondaire	43,0
Supérieur	13,3
TOTAL	100,0
SEXE	
Homme	1,1
Femme	1,4
TOTAL	1,3



Tableau 25

DEMANDEURS D'EMPLOI PAR PRINCIPAUX OBSTACLES POUR TROUVER UN EMPLOI	
	%
Critères d'études trop élevés	23,2
Expérience insuffisante	21,2
Pas d'emplois disponibles	20,3
Préjugés discriminatoires	18,9
Bas salaire dans les emplois disponible	6,1
Ne sait pas où chercher du travail	1,7
Autres	8,6
TOTAL	100,0



Tableau 26

DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE NIVEAU DE REVENU DU MÉNAGE	
SITUATION FINANCIÈRE DU MÉNAGE	%
Aisée	2,3
Plutôt aisée	2,2
Dans la moyenne nationale	22,9
Plutôt difficile	17,7
Difficile	54,9
TOTAL	100,0



Tableau 27

JEUNES SOUS-EMPLOYÉS PAR SEXE	
SEXE	%
Homme	18,9
Femme	19,6
ENSEMBLE	19,3



Tableau 28

PROPORTION DE JEUNES EMPLOYÉS QUI AVAIENT REFUSÉ UN EMPLOI PAR RAISON DU REFUS	
	%
Salaire trop bas	47,4
Travail non intéressant	23,3
Lieu de travail pas pratique	3,5
Non correspondance du travail	4,5
Nombre d'heures trop élevées	3,4
Obstacle de la famille	11,5
En attente d'une proposition plus intéressante	5,8
Pas de/courte durée proposée dans le contrat	0,3
Aucune possibilité de promotion	0,3
TOTAL	100,0



Tableau 29

RÉPARTITION DES JEUNES AYANT TRANSITÉ PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE ET SEXE (UNITÉ : %)			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Agriculture	73,8	70,0	71,9
Industrie Extractive	2,8	1,7	2,3
Industrie Alimentaire	2,0	3,0	2,5
Confection	0,6	2,6	1,6
Industrie du bois	1,1	3,2	2,2
Autres industries	0,6	0,4	0,5
Réparation	0,8	0,0	0,4
BTP	3,1	0,5	1,8
Commerce	6,8	10,7	8,8
Transport	2,0	0,3	1,1
Autres services	6,5	7,6	7,1
TOTAL	100,0	100	100,0



Tableau 30

RÉPARTITION DES JEUNES AYANT TRANSITÉ PAR STATUT D'EMPLOI ET SEXE (UNITÉ : %)			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Salarié	18,3	11,1	14,6
Patron	4,6	3,8	4,2
Travailleur pour compte propre	36,7	22,1	29,3
Aides familiales	40,2	62,2	51,4
Autres	0,2	0,9	0,5
TOTAL	100,0	100	100,0



Tableau 31

RÉPARTITION DES JEUNES AYANT TRANSITÉ SELON LA CATÉGORIE DES JEUNES	
CATÉGORIE DES JEUNES	%
Emploi stable	11,5
Emploi satisfaisant mais temporaire	3,1
Emploi indépendant satisfaisant	85,4
TOTAL	100,0



Tableau 32

RÉPARTITION DES JEUNES EN TRANSITION SELON LA CATÉGORIE DES JEUNES	
CATÉGORIE DES JEUNES	%
Chômeur	6,9
Emploi temporaire non satisfaisant	6,9
Emploi indépendant non satisfaisant	77,4
Inactif non scolarisé avec intention	8,9
TOTAL	100,0



Tableau 33

RÉPARTITION DES JEUNES N'AYANT AMORCÉ LEUR TRANSITION SELON LA CATÉGORIE DES JEUNES	
CATÉGORIE DES JEUNES	%
Dans le système éducatif	99,0
Inactif non scolarisé sans intention de travailler	1,0
TOTAL	100,0



Tableau 34

PROPORTION DES JEUNES SALARIÉS JOUISSANT D'UN CONTRAT ÉCRIT PAR NIVEAU D'INSTRUCTION (UNITÉ : %)	
NIVEAU D'INSTRUCTION	PROPORTION
Sans instruction	7,2
Primaire	17,8
Secondaire	46,1
Supérieur	82,3
ENSEMBLE	33,7



Tableau 35

PROPORTION DES JEUNES SALARIÉS JOUISSANT D'UN CONTRAT ÉCRIT PAR SEXE (UNITÉ : %)	
SEXE	PROPORTION
Homme	25,3
Femme	45,1
ENSEMBLE	33,7



Tableau 36

PROPORTION DES JEUNES SALARIÉS JOUISSANT D'UN CONTRAT À DURÉE ILLIMITÉE PAR SEXE (UNITÉ : %)	
SEXE	PROPORTION
Homme	59,4
Femme	55,6
ENSEMBLE	57,8



Tableau 37

PROPORTION DES JEUNES SALARIÉS JOUISSANT D'UN CONTRAT À DURÉE ILLIMITÉE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION (UNITÉ : %)	
NIVEAU D'INSTRUCTION	PROPORTION
Sans instruction/ Primaire	41,6
Secondaire/Supérieur	71,6
ENSEMBLE	57,8



Tableau 38

RÉPARTITION DES JEUNES SALARIÉS PAR RAISONS DE LIMITATION DE DURÉE DU CONTRAT	
RAISON	%
Formation, stage	0,4
Période d'essai	4,2
Travail saisonnier	28,9
Travail occasionnel, journalier	53,3
Travail comme remplaçant, substitut	0,3
Programme d'emploi public	0,6
Service ou tâche spécifique	5,6
Autre raison	6,7
TOTAL	100,0



Tableau 39

RÉPARTITION DES JEUNES SALARIÉS SELON LA DURÉE DES CONTRATS À DURÉE LIMITÉE	
DURÉE	%
Moins de 12 mois	86,4
12 mois à 35 mois	7,5
36 mois et plus	6,1
TOTAL	100,0



Tableau 40

RÉPARTITION DES JEUNES SALARIÉS PAR RAISON DE SATISFACTION DU CONTRAT	
RAISON DE SATISFACTION	%
Il m'apporte la sécurité de l'emploi dont j'ai besoin	30,1
Il m'apporte la flexibilité dont j'ai besoin	29,9
Le salaire est suffisamment élevé pour que je me soucie des termes du contrat	25,0
Il m'offre des possibilités de développement personnel et d'avancement professionnel	10,2
Autres raisons	4,8
TOTAL	100,0



Tableau 41

RÉPARTITION DES JEUNES SALARIÉS PAR RAISON DE NON SATISFACTION DU CONTRAT	
RAISONS DE NON SATISFACTION	%
Il ne m'apporte pas la sécurité de l'emploi dont j'ai besoin	29,0
Il ne m'apporte pas la flexibilité dont j'ai besoin.	12,6
Je n'ai pas les mêmes avantages que les autres employés	21,7
Il n'offre aucune possibilité de développement	16,3
Autres raisons	20,4
TOTAL	100,0



Tableau 42

RÉPARTITION DES JEUNES SALARIÉS AYANT UN CONTRAT À DURÉE ILLIMITÉ PAR NIVEAU DE SATISFACTION DU CONTRAT	
NIVEAU DE SATISFACTION	%
Non satisfait	34,5
Satisfait	65,5
TOTAL	100,0



Tableau 43

RÉPARTITION DES JEUNES SALARIÉS AYANT UN CONTRAT À DURÉE LIMITÉ PAR NIVEAU DE SATISFACTION DU CONTRAT	
NIVEAU DE SATISFACTION	%
Non satisfait	63,4
Satisfait	36,6
TOTAL	100,0



Tableau 44

PROPORTION DES JEUNES SALARIÉS SATISFAITS DE LEUR CONTRAT DE TRAVAIL PAR NIVEAU D'INSTRUCTION (UNITÉ : %)	
NIVEAU D'INSTRUCTION	PROPORTION
Sans instruction	47,1
Primaire	46,0
Secondaire	60,8
Supérieur	41,5
ENSEMBLE	53,1



Tableau 45

PROFIT MENSUEL MOYEN DES UNITÉS DE PRODUCTION PAR SEXE (UNITÉ : MILLIER D'ARIARY)	
SEXE	PROFIT
Homme	103,5
Femme	79,6
ENSEMBLE	94,0



Tableau 46

SALAIRE MENSUEL MOYEN DES JEUNES EMPLOYÉS SALARIÉS PAR SEXE (UNITÉ : MILLIER D'ARIARY)	
SEXE	SALAIRE MENSUEL
Homme	106,9
Femme	86,9
ENSEMBLE	98,7



Tableau 47

RÉPARTITION DES JEUNES EN TRANSITION SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI	
CATÉGORIE D'EMPLOIS	
Chômage large	6,5
Emploi temporaire non satisfaisant	6,8
Indépendant non satisfait	73,5
Inactif avec intention de travailler	13,2



